

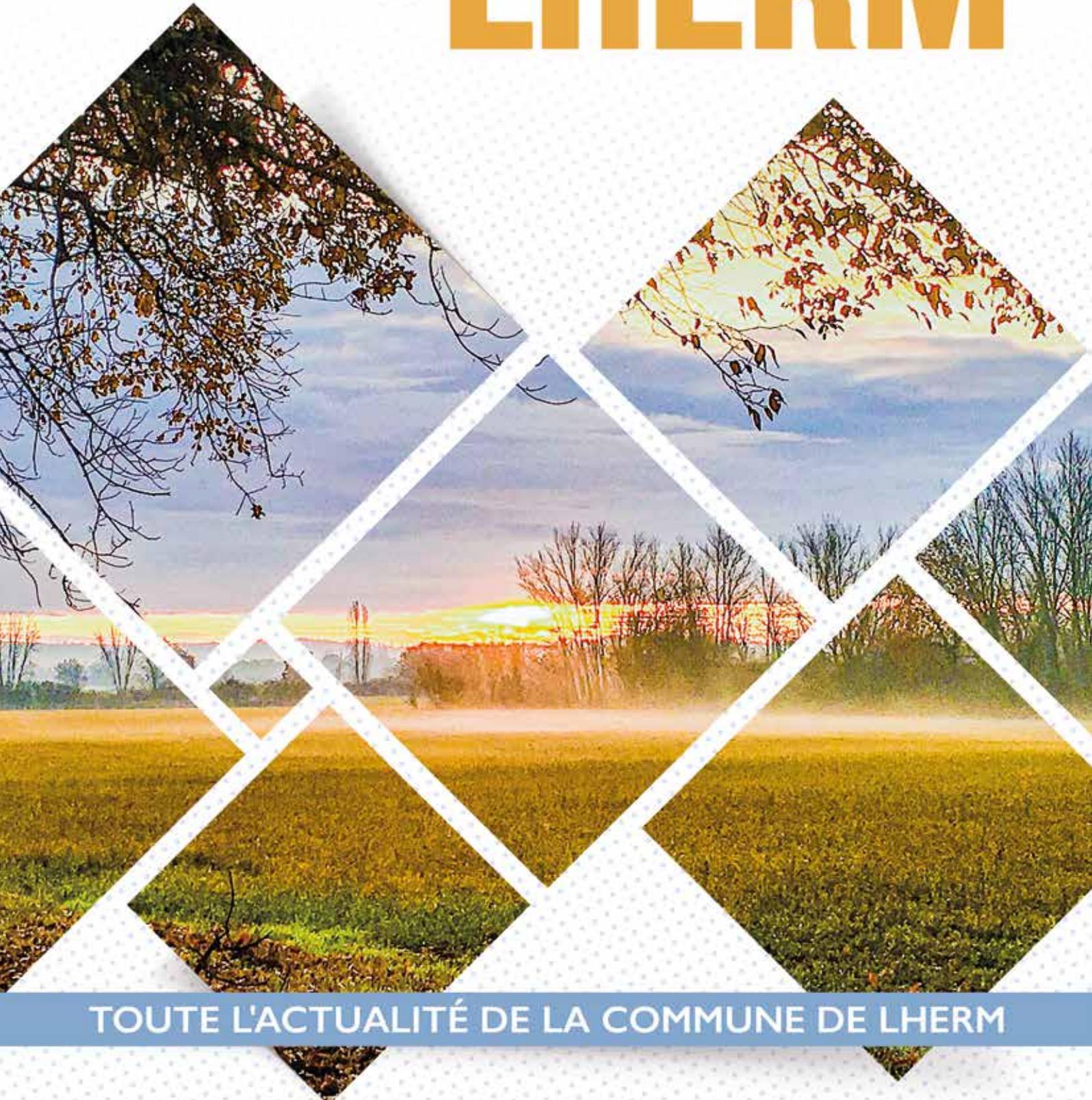


BULLETIN
N°73

www.mairie-lherm.fr

L'Écho

de **LHERM**



TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE LHERM

JENNIFER MOISSET
Bilan visuel sur RDV

Bientôt un nouveau magasin Point de Vue

13 route principale - Labastidette

☎ 05 62 23 71 58

✉ opticienp2v@free.fr

www.point2vue-labastidette.com

7J/7
PIPA PIZZA
PIZZA & BURGER
- Votre Artisan du Goût -
BURGERS - PIZZAS - SALADES
C. CIAL AUCHAN à LHERM
07 68 22 84 96

TABAC - PRESSE DU LHERM
FDJ
PMU
Pickup
Lundi : 6h - 12h30
Mardi au Vendredi : 6h-12h30 et 15h30-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 15h30-19h30
Dimanche : 7h - 12h30
PRESSE - CADEAUX
3 place de l'Eglise à LHERM
Tél / Fax : 05 61 56 02 56

EMP Fils
Dépannage de l'habitat
Hydrocurage
Electricité • Plomberie
Port. 06 80 87 50 92
e.m.p.bordignon.bruno.et.fils@orange.fr
67 bis chemin Français - 31600 LHERM

Sarl GAJAN
TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS
VENTE TERRE VÉGÉTALE
TRAVAUX AGRICOLES & FORESTIERS
DÉBROUSSAILLAGE
06 03 13 61 30
139 route de Rieumes - 31600 LHERM

Sommaire

P.5 Brèves

- Salle polyvalente 5
- Quels nouveaux travaux sur nos bâtiments communaux ? 5
- Bientôt un tiers lieu à Lherm ! 6
- Déménagement de l'antenne de téléphonie mobile Free 6
- Plantations 7
- La rénovation de l'éclairage public 7

P.7 Voirie

- Arrêt de bus quartier Bégué 7
- Voie douce RD 43B 8
- Travaux d'entretien 8

P.9 Budget

P.10 Environnement

P.11 CCAS

- CCAS Lherm 11
- Ateliers dans la salle des aînés 11
- Partenaires du CCAS 11

P.12 Jeunesse

- Conseil Municipal des Jeunes 12

P.12 Enfance

- Des nouvelles de l'école maternelle 12

P.13 Vie Associative

- MJC 13
- Les Lherminots 14
- Les Pitites Bouilles 14
- Foot 14
- Tennis 14
- Le Guidon Lhermois 15
- Les Cheveux d'Argent 15
- La Joyeuse Pétanque Lhermoise 15
- Timaiy 16
- ALAC 16

P.17 Médiathèque

- En ce moment à la médiathèque de Lherm ... 17

P.18 Un Passionné Nous Raconte

- La maison PECH à Lherm au 20^{ème} siècle 18

P.18 Professionnels

P.19 Divers

- Lherm félicite ses championnes 19
- Bilan sécurité à Lherm 19

P.20 État civil

P.21 Manifestations

P.22 Libre Expression



Chère Lhermoise, Cher Lhermois,

Voilà déjà trois années que mon équipe est à votre service et que nous agissons pour mener des projets ambitieux tout en veillant à une gestion rigoureuse qui permet de générer des marges de manœuvre pour investir.

L'investissement de la commune repose sur trois leviers majeurs :

- le niveau de notre l'épargne brute dégagée par le budget fonctionnement. *Cette épargne permet le financement des équipements ; c'est notre capacité d'autofinancement.*

- la confiance de vos élus dans la stabilité de l'environnement économique et réglementaire. *A défaut, une épargne de précaution peut être privilégiée au détriment de l'investissement.*

- notre capacité à mobiliser des dotations et subventions. *Ces recettes viennent compléter l'autofinancement et boucler nos plans de financement des investissements.*

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la commune pour financer ses investissements.

Elle est un indicateur de l'« aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

Il s'agit d'un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, le compte administratif n'a pas encore voté, mais néanmoins nous générons une épargne confortable de 200 000 euros. Cela est de bon augure pour les projets ambitieux que nous devons financer dans les prochaines années. Cependant, nous devons continuer de mener en parallèle une gestion

rigoureuse qui laisse peu de place aux dépenses superflues.

L'année 2022 est marquée par l'inflation et la hausse de l'énergie. Pourtant, la commune a réussi à maîtriser ses dépenses malgré une hausse des factures de 5% pour l'électricité, 15% pour le gaz, 10% pour le bois déchiqueté, 20% pour le carburant et la nécessaire revalorisation de 3,5% du point d'indice utilisé pour le calcul des salaires des agents, mesure que je soutiens. Les actions engagées depuis plusieurs années en matière de transition énergétique ont permis d'amortir la crise énergétique durable que nous vivons. Il est indispensable de poursuivre nos efforts car il n'y aura pas d'embellie en matière d'énergie.

L'année 2023 sera une répétition de 2022 puisque l'inflation va se poursuivre : la revalorisation des salaires des agents devra continuer pour permettre un niveau de vie décent, et l'énergie restera un poste de dépense très important. Ce contexte appelle à la plus grande vigilance et rigueur budgétaire.

A LHERM, contrairement à certaines communes voisines, la croissance démographique et l'urbanisation sont contenues. Malgré la volonté de certains propriétaires fonciers ou promoteurs immobiliers, nous nous montrons particulièrement attentifs et exigeants. Bien que la réglementation nous impose toujours plus de densification, sur des parcelles de plus en plus réduites, nous refusons ces injonctions issues de technocrates et préférons privilégier la qualité de vie à la densité qui découle de l'hyper métropolisation de notre pays. La gestion de l'urbanisme représente un travail très important mais nous ne changeons pas de cap et refusons chaque fois que cela est possible la politique du chiffre pour privilégier la qualité de vie. Nous poursuivons également notre combat contre le phénomène de « cabanisation » qui tente de s'installer sur certaines parcelles agricoles comme c'est également le cas dans quelques communes voisines. Les règles en matière d'urbanisme sont les mêmes pour tous et il serait inacceptable de laisser faire n'importe quoi. Enfin, nous surveillons attentivement les parcelles boisées, arbres remarquables et continuités écologiques identifiées dans notre PLU, afin de préserver notre patrimoine végétal, la faune et nos paysages. Promouvoir le rôle de l'arbre ou de la haie



Mairie de Lherm

2 avenue de Gascogne 31600 LHERM
05 61 56 07 25
communication@mairie-lherm.fr
www.mairie-lherm.fr



Accueil de la mairie :
Lundi 14 H à 18 H

- Mardi 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30
- Mercredi 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
- Jeudi 14 H à 17 H 30
- Vendredi 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Service Urbanisme sur rendez-vous :
Lundi 14 H à 18 H
Mardi 14 H à 17 H 30
Mercredi 14 H à 18 H
Vendredi 14 H à 17 H

Responsable de la rédaction : Anne-Marie NOUNIS & Stéphanie DUPHIL

Photographies : ©Mairie Lherm

Conception et impression : GEMF CGEO

champêtre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous est notre objectif. La végétalisation urbaine permet de limiter les îlots de chaleur et favorise la résilience face au changement climatique enclenché et irréversible. La marche arrière est impossible, alors préservons nos arbres.

Les travaux de la salle polyvalente ont pris à nouveau du retard. Des malfaçons entraînant un fort risque de condensation près de la charpente bois ont été détectées par le bureau de contrôle. Une procédure de résolution de ce sinistre est engagée avec notre assureur. Il s'agit désormais de déterminer les responsabilités afin de corriger le problème et reprendre au plus vite les travaux pour que cette salle polyvalente retrouve sa fonction essentielle dans la vie communale. Ce retard impacte le fonctionnement des écoles, de nos associations et freine le démarrage des projets participatifs. Le montant de ce chantier pour un meilleur confort en hiver mais aussi en été et surtout pour réduire la facture énergétique s'élève à 673 000 € TTC.

Après de longs mois de travaux souvent gênants pour les riverains, les travaux d'urbanisation de la route RD43b de l'Aérodrome sont désormais terminés. Ils font la part belle aux déplacements doux sur l'axe routier principal de la commune. Ce sont plus de 500 000 € qui ont été investis sur ce chantier.

Ce début d'année 2023 marque le démarrage des travaux de réfection de la totalité du réseau électrique de l'église devenu vétuste et dangereux. Les travaux d'un total de 214 422 € TTC doivent démarrer durant le premier semestre.

Le projet de réhabilitation du groupe scolaire se poursuit. Nous venons de lancer un concours d'architectes sur esquisse et trois cabinets d'architecture vont bientôt nous présenter le fruit de leur réflexion. Un seul d'entre eux sera ensuite retenu par la Commission d'Appel d'Offre pour conduire ce chantier essentiel pour un groupe scolaire plus grand, plus confortable en toute saison, mieux adapté aux enseignements, plus sobre en énergie et en coût d'entretien. Ce projet qui ne faisait pas partie de notre programme a été budgété à 3 millions d'euros. De ce fait de nombreux arbitrages devront être faits pour permettre un tel projet essentiel pour l'avenir de nos enfants, quitte à renoncer à quelques promesses.

En matière de voirie, des travaux importants seront effectués sur les chemins de L'Oulé et du Brousset. Le chantier de réfection du cœur du hameau de La Pielle devra encore patienter un peu car notre enveloppe budgétaire nous impose de faire des choix en priorisant les chemins les plus dégradés. Nous regrettons ces arbitrages mais nous devons également agir de manière responsable avec l'argent public. En matière de transports scolaires, nous recevons de nombreuses demandes de création d'arrêts de bus dans des quartiers excentrés du centre-ville. Nous avons pu obtenir la création d'un arrêt de bus au quartier Bégué, route de Lavernose, et vos élus travaillent d'arrache-pied pour relever le défi de créer cet aménagement pour la rentrée 2023.

Des cheminements piétons seront aménagés autour des nouvelles aires de jeux pour petits et grands près de la crèche et comme chaque année nous poursuivons notre programme de plantations d'arbres, haies champêtres, et ou installations de tables et bancs.

En matière de Petite Enfance, notre crèche pourrait accueillir prochainement quelques berceaux supplémentaires et une étude sur l'agrandissement de la crèche est en cours. Les travaux sont prévus pour 2024.

En matière d'animation, vos élus s'impliquent pour accueillir à nouveau le festival Cœur Estival le 29 juillet 2023 et cette année encore nous prendrons en charge l'organisation de la fête locale avec un événement qui sera organisé pour la fête de la musique en partenariat avec le collège Flora Tristan.

Fin 2023, une nouvelle édition des projets participatifs pourra à nouveau être lancée.

Je sais que parfois vous souhaiteriez que tout aille plus vite, plus loin, que l'on ne fasse qu'ajouter de nouveaux services ou rénover toujours plus sans rien supprimer, mais à la mairie comme à la maison, l'argent ne s'invente pas. Toujours plus de travaux ou services publics sans recette supplémentaire et avec une inflation qui connaît un niveau record depuis 17 ans : cela n'existe pas.

Oui, je peux vous promettre que nous faisons chaque jour de notre mieux, que nous comptons chaque euros d'argent public, que nous essayons d'être inventifs, astucieux, innovants et que nous nous préparons à la fin de ressources premières illimitées. Cependant, nous ne ferons pas de miracle.

Malgré les contraintes financières, la crise énergétique, les incertitudes, nous gardons notre cap, celui de l'action, et ce sont encore cette année 1 million d'euros qui seront investis pour améliorer notre cadre de vie, tout en poursuivant notre soutien à nos associations. Tout ceci sera réalisé sans augmentation des taux communaux.

Pour mener à bien tous ces projets pour un monde plus juste et durable, il nous faudra de faire preuve d'énergie positive. Dans un monde incertain et souvent anxiogène, je suis persuadé que nous surmonterons les épreuves en étant optimistes et en ayant la volonté que chaque réalisation soit un succès et surtout en refusant le repli sur soi ou les visions négatives. Nous invitons chacun à prendre sa part, à sa mesure, et appelons les habitants à nous apporter le fruit de leurs réflexions en participant aux comités consultatifs.

Notre ville dispose d'un réel potentiel et d'un cadre de vie privilégié et nous souhaitons agir ensemble, élus, agents et citoyens, pour le révéler et le préserver.

Je veux vous assurer de notre entière mobilisation et notre volonté de poursuivre le travail engagé.

Fidèlement,
Frédéric Pasian

Frédéric PASIAN,
Maire de LHERM
Vice-président de la communauté de communes
Cœur de Garonne

QUAND SERA-T-IL POSSIBLE DE RÉUTILISER LA SALLE POLYVALENTE ?

C'est la question que tout le monde se pose, et nous allons tenter d'y répondre le plus clairement possible. En effet, **de nombreux travaux sont suspendus**, du fait d'une non-conformité du complexe couverture-isolant qui a été mis en œuvre. De ce fait, la Maîtrise d'œuvre a fait une **déclaration de sinistre** à son assurance, et un architecte expert a été nommé. La procédure est en cours, et la solution technique palliative est actuellement en passe d'être validée.

Sans rentrer dans le détail du problème qui est assez complexe, la réalisation actuelle aurait pour effet de provoquer de la condensation dans l'épaisseur d'isolant mis en œuvre entre les pannes bois de la charpente et, par voie de conséquence, détériorer cette charpente, ce qui n'est évidemment pas acceptable. Afin de pallier à ce problème, l'isolation mise en place doit être déposée, et **le complexe de couverture doit comporter une isolation importante au-dessus de la charpente**.

Le procédé prévu est une toiture que l'on appelle « *double peau* », car elle comporte à la fois un bac acier inférieur (fixé sur la charpente) et un bac supérieur assurant l'étanchéité, avec une isolation entre les deux. Il semble possible a priori de conserver la toiture existante, mais cela reste à vérifier.

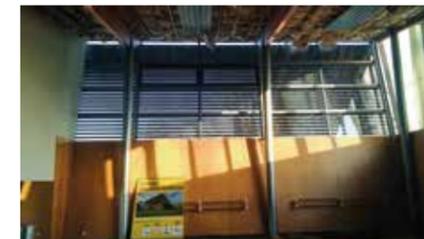
La contrainte à laquelle nous devons satisfaire également est de pouvoir recouvrir cette toiture bac

acier par des tuiles, afin de conserver l'aspect initial de la toiture, selon la demande de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

De ce fait, il n'y a qu'un seul procédé sur le marché permettant de prendre en compte ces différents éléments, c'est le procédé « *CITOIT* ». **Ce procédé doit être validé par le CSTB** (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) pour que nous puissions le mettre en œuvre avec toutes les garanties nécessaires. Ce devrait être le cas prochainement. Il faudra également vérifier que la charge supplémentaire liée à ce complexe est reprise par la charpente existante, ou prévoir des renforcements si nécessaire. Un Bureau d'Etudes va être très prochainement missionné pour cela dans le cadre de l'expertise.

Cette modification du Marché passé avec les entreprises va entraîner **un surcoût non négligeable**, et celui-ci devra être pris en charge **dans le cadre de l'expertise**, avec un partage des responsabilités à déterminer. Nous espérons fortement que cela pourra se traiter « *à l'amiable* », afin que les travaux puissent redémarrer assez rapidement et que nous puissions de nouveau mettre à disposition des associations, de la MJC et des écoles cette salle polyvalente.

Nous avons pu tout de même déjà remplacer l'ensemble des façades vitrées du bâtiment, avec des **éléments double-vitrage performants et des brise-soleils sur la façade Est** selon photos jointes.



Vue de l'intérieur de la salle de danse



Vue de la façade Est depuis l'extérieur

Compte tenu de tous ces éléments, **il ne nous est pas possible à ce jour de fixer une date de fin de chantier**, ce dont nous nous excusons auprès de tous les utilisateurs. Sachez que **nous faisons tout notre possible** pour que le délai de mise à disposition de cette salle soit le plus court possible.

Joël BRUSTON

QUELS NOUVEAUX TRAVAUX SUR NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX ?

Après la réfection et sécurisation des toitures de l'Eglise, nous allons bientôt commencer à **remettre en état l'ensemble des toitures** de nos bâtiments communaux, qui en ont bien besoin. Les travaux consisteront également à en assurer la **sécurisation**, afin que l'entretien de celles-ci puisse se faire en toute sécurité, comme c'est maintenant le cas pour les toitures de l'Eglise, grâce aux lignes de vie et crochets d'ancrage qui y ont été mis en œuvre.

Ces travaux se feront en plusieurs phases, à raison de 4 zones d'intervention :



La première zone concerne les toitures des bâtiments autour et avec la mairie : Salle de réunion, Salle du Conseil municipal, Mairie, Ancien couvent, Médiathèque et la Maison des associations.



La deuxième zone concernera les toitures des bâtiments : Groupe scolaire, Restaurant scolaire et Chaufferie bois.



La troisième zone concernera les toitures des bâtiments : Salle des fêtes-MJC, Chapelle du Bout du Pont et Anciens ateliers techniques.



Et la quatrième et dernière zone concernera les toitures des bâtiments : Pigeonnier, Salle du 3^{ème} âge et Club house du tennis.

L'entreprise qui va réaliser ces travaux a été désignée. C'est la même entreprise qui a réalisé les travaux de réfection et de sécurisation des toitures de l'Eglise, et nous en avons été très satisfaits. Elle en assure d'ailleurs la maintenance, à raison de 2 fois par an pour les toitures hors clocher, et 1 fois par an pour le clocher.

Tous ces travaux ne pourront se réaliser qu'au fur et à mesure de nos capacités budgétaires et, de ce fait, s'étaleront sur deux années. **Ils devraient démarrer courant mars prochain**. Des contrats de maintenance seront conclus à la suite de chaque zone traitée, afin d'assurer un bon état de nos toitures dans le temps.

Joël BRUSTON

BIENTÔT UN TIERS LIEU À LHERM !

Oui : bientôt un Tiers lieu à Lherm, à côté de la mairie. Ce projet est en réflexion depuis décembre 2020.

D'ailleurs, rappelez-vous, nous avons lancé une enquête en février 2021, pour recueillir les besoins et les envies des Lhermois par rapport à ce projet. L'enquête « internet » a reçu 43 réponses. 28 personnes ont laissé leurs adresses mails.

Les réponses quantitatives concernant l'utilisation prévisionnelle de cet espace de travail partagé ont été – en résumé les suivantes :

- 70% : quelques jours par mois
- 17% : sur rendez-vous
- 5% : temps plein.

Si l'on essayait de transformer ces données en temps pleins (quelques jours par mois = 3), on arrivait facilement à un besoin de 8 temps plein. A l'époque, alors que nous n'étions pas sortis des périodes de confinement, le besoin s'orientait principalement vers un espace de travail partagé

(on dit : coworking !), et nous avons travaillé sur ce projet avec le Pays Sud Toulousain, dans le cadre de la mobilité (grâce au télétravail).

Depuis, d'autres besoins se sont exprimés : au-delà du coworking, nous comptons également ouvrir cet espace aux bénévoles des associations, aux lycéens et étudiants qui souhaitent travailler ensemble au-delà des horaires d'ouverture de la médiathèque, aux plus anciens pour répondre à leurs besoins de formation en informatique, aux citoyens en réflexion sur de nouveaux projets... Et, si le Département nous le confirme, une Maison Départementale de Proximité pourrait s'y intégrer, au service de nos concitoyens pour les aider dans leurs démarches et leurs besoins.

L'implantation de ce Tiers lieu est prévue dans l'ancien couvent qui jouxte la mairie : entre la médiathèque et la mairie. L'avantage est qu'il possède deux entrées : une côté cour intérieure de la mairie, et une directe côté avenue de Gascogne.



La Maîtrise d'œuvre pour réaliser ce projet a été désignée dernièrement, et va très bientôt commencer à travailler sur son élaboration. Sa mise en service est prévue à ce jour à mi-2024.

Pour le groupe de travail « Tiers lieu » issu du Comité consultatif « Travaux-Transition énergétique-Accessibilité-Sécurité incendie ».

Joël BRUSTON

DÉMÉNAGEMENT DE L'ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE FREE

En 2015, une antenne de téléphonie mobile FREE MOBILE avait été mise en service sur la parcelle A 1810 sise avenue de Toulouse. Un bail avait alors été signé avec FREE MOBILE pour une durée de 8 ans avec un loyer annuel de 5000 € / an indexé sur l'indice BTA de la construction.

Suite à une réorganisation générale des opérateurs de téléphonie mobile dans laquelle les infrastructures sont transférées à des « Tower Companies », sociétés spécialisées dans l'hébergement d'équipements télécoms pour le compte des opérateurs, en janvier 2020, le bail est transféré par le maire en exercice à la société « On Tower » qui œuvre essentiellement pour le compte de FREE MOBILE. « On Tower » fait partie du groupe « Cellnex France », qui fournit également des points hauts à SFR ou BOUYGUES TELECOM.

Le 17 février 2020, soit quelques semaines avant le premier tour des élections municipales, le maire en exercice transfère le bail concernant cet emplacement à la société VALOCIME.

Le bail est ainsi racheté par la société VALOCIME. Le loyer proposé avait certainement été jugé très attractif. Depuis ce rachat de bail, l'entreprise VALOCIME dispose de la jouissance complète et exclusive de l'emplacement et de l'infrastructure qui accueille les équipements de FREE MOBILES. La convention signée permet également de sous louer l'antenne à plusieurs opérateurs alors que le bail initial avait établi pour la seule société FREE MOBILE :

- Versement d'une réservation annuelle de 200 € pour l'emplacement jusqu'au 02/07/2023, date de mise à disposition de l'emplacement, sur la parcelle A 1810.
- Versement d'un versement initial de 1000 € TTC à la signature de la convention.
- Promesse d'un loyer annuel de 7200 € annuel.
- Convention établie pour 12 années.

- Interdiction de tout autre équipement technique similaire dans un périmètre de 1000 mètres autour de l'antenne.

Or si s'avère qu'aucun opérateur de téléphonie n'est en partenariat avec la société VALOCIME, et début 2022, l'entreprise FREE MOBILE informe M. le Maire qu'elle procédera au retrait de ses équipements de téléphonie mobile et du pylône au plus tard le 2 juillet 2023. Dans ces conditions, la couverture réseau de l'opérateur FREE MOBILE sur la commune en serait très dégradée ou même non assurée, et les revenus liés à cette antenne seraient perdus. Le bail signé avec VALOCIME s'avérant particulièrement robuste et inattaquable devant le Tribunal Administratif, FREE MOBILE a interrogé la mairie sur d'autres possibilités d'implantation hors du périmètre d'exclusivité imposé par VALOCIME afin d'implanter une nouvelle antenne et assurer la couverture réseau sur LHERM.



Périmètre d'exclusivité

Ainsi, ce sont trois sites qui ont été proposés par M. le Maire, et à la suite d'études radioélectriques et examen des possibilités de raccordement au réseau électrique une parcelle en bordure du RD53 route de Saint-Clar et du bois des Escoumes a été identifiée.

Le projet consiste à installer un pylône d'une hauteur de 36 mètres, support d'antennes, et la zone technique au pied du pylône entourée d'un grillage, sur un terrain situé Lieu-dit LAS ESCOUMES. Le pylône ainsi que la zone technique seront entourés d'un grillage avec un portillon. La surface louée sera de 60 m² pour un loyer annuel de 6 000 € indexé sur indice de révision des loyers IRL plafonné à 2%, pendant 12 années.



Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer la convention de bail avec FREE MOBILE en octobre 2022. Les travaux devraient démarrer au printemps 2023.

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

Frédéric PASIAN

DES PLANTATIONS SUR LA COMMUNE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Toujours dans le cadre du programme « Plant'arbre » de la Région Occitanie, nous avons pu procéder cette année à 5 zones de plantations, avec l'aide de l'association « Arbres et paysages d'Autan ».



Les 4 premières zones ont été plantées par les Services techniques de la commune, que nous remercions vivement pour leur efficacité. Et la 5^{ème} zone, consistant en une haie de 125 ml Zac de Coucours (en face du supermarché Auchan) a été plantée le samedi 4 février, l'après-midi, par un très beau temps et avec la participation d'une vingtaine de personnes, adultes et enfants, dans une ambiance très conviviale. L'animation de cet événement était assurée par un membre de l'association « Arbres et paysages d'Autan » qui nous a bien expliqué les différentes phases de la plantation.

Il est à noter que cette démarche de plantations, qui est prévue sur 3 ans minimum, a été organisée en concertation avec le Comité consultatif « Développement durable – Ecologie ».



Joël BRUSTON

LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUIT SON COURS

Initié avec l'ancienne municipalité, le programme ambitieux de rénovation des 785 points lumineux qui devait se dérouler sur 3 ans, se poursuit. Les anciennes ampoules à sodium sont remplacées par des appareils LED. Devant l'augmentation des demandes de rénovation de l'éclairage public de la part des communes et des difficultés financières rencontrées par le Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne (SDEHG), celui-ci nous a contraint d'étaler ces travaux dans le temps. Seule une quarantaine de points lumineux par an peut faire l'objet d'une rénovation. Environ 520 luminaires sont maintenant équipés en LED ; il nous en reste encore près de 265 à traiter.

Nous avons priorisé les secteurs les plus énergivores (éclairage du parking du collège ou des routes départementales par exemple) et la jonction des zones déjà rénovées. Compte tenu des difficultés d'approvisionnement de certains éléments techniques, ce phasage prend du retard.

Les prochaines rues concernées par cette opération sont : l'avenue de Toulouse, rues de l'Anguille, Pierre Camin, une partie de la rue des Chênes, de la route de Bérat, le chemin d'Aurignac, une partie de la route de St Clar.

Quand cela est possible, cette rénovation s'accompagne d'une extinction nocturne sur un grand nombre de

secteurs. Les caractéristiques techniques des équipements ne permettent pas toujours l'application de ces coupures sur l'ensemble des lampadaires. La réfection de l'éclairage facilitera la gestion du parc de luminaires. Il est maintenant possible de le piloter à distance.

Parallèlement à cette rénovation annuelle, le SDEHG réalise la réparation au coup par coup des luminaires hors-service. Là encore, des retards significatifs sont constatés.

Sébastien MORO

ARRÊT DE BUS QUARTIER BÉGUÉ

Les habitants du quartier Bégué, route de Lavernose, attendent depuis très longtemps la création d'arrêts de bus permettant à leurs enfants de rejoindre le collège Flora Tristan.

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, grâce à la participation de la Région et du Département, la commune va réaliser deux arrêts de bus de part et d'autre de la RD 53 permettant la prise en charge et la dépose des enfants. Les infrastructures mises en place dans un premier temps, pourront évoluer dans les années futures en fonction des capacités financières de la commune.

Comme prévu dans notre programme, nous avons pu trouver une solution pour créer cette desserte de transport scolaire. Pour rappel, une demande avait

été faite en 2019 et avait été refusée par la Région. Nous avons donc constitué un dossier pour répondre au mieux aux exigences demandées et notre projet a été accepté par le conseil Régional sous certaines conditions :

- Modification d'un itinéraire existant en le faisant passer par le hameau du Bégué via Lavernose sans augmenter la distance kilométrique du transporteur.
- Mise en agglomération avec une réduction de la vitesse de 70 à 50 km/h ; de nouveaux panneaux viendront matérialiser l'entrée et la sortie du hameau.
- Aménagements sécuritaires réalisés à proximité immédiate des arrêts de bus.



Une réflexion est en cours avec la Région pour permettre aux lycéens de bénéficier également de ces arrêts de bus, dès que possible.

Christophe EXPOSITO & Sébastien MORO

VOIE DOUCE RD 43B

Depuis quelques semaines, vous avez tous pu constater la réalisation des travaux d'urbanisation de la RD 43b et la création d'une voie douce. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Lherm TP, sous maîtrise d'oeuvre d'OTCE. Vos élus ont participé chaque semaine aux réunions de chantier pour s'assurer de la bonne réalisation du projet. Pour cela, la commune a investi près de 570 000 € TTC pour 350 mètres d'aménagements.

Les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis, les rendant ainsi moins vulnérables aux différents aléas climatiques. L'éclairage public du secteur a été changé par des appareils LED. Et oui, bientôt, nous pourrons tous profiter de ces nouveaux espaces !

À la bifurcation de la route de St Hilaire et de l'aérodrome, un nouveau plateau traversant a été réalisé, sécurisant la traversée des piétons et cyclistes à cet endroit.



Plateau Orangerie, direction Auchan

La nouvelle portion de voie douce permet aujourd'hui la jonction en toute quiétude des quartiers nord-est de Lherm et de la future zone d'activités avec le centre du village. Pour une bonne cohabitation entre piétons et cyclistes, nous avons fait le choix de réaliser une voie d'une largeur de 3,50 mètres dans sa portion la plus large. Constituée principalement

de castine, celle-ci s'intègre harmonieusement dans le paysage. Ce sont les services techniques de la commune qui ont œuvré à l'aménagement des espaces verts pour nous proposer une embellie de l'entrée du village. Le choix des végétaux a été réfléchi pour s'adapter au changement climatique et pour ne pas demander un entretien trop important au quotidien.



Nouveau plateau

La commune a également décidé de rénover le plateau traversant situé à l'Orangerie. Pourtant nécessaires, ces travaux n'étaient pas prévus. Ils permettent maintenant d'avoir une route départ-

tementale et une entrée de village complètement rénovées et sécurisées.

A la demande de Réseau 31, une mise en conformité du réseau pluvial non prévue a dû être réalisée à plusieurs endroits pour ne plus avoir de rejets dans la canalette. Pour rappel, les eaux de pluie venant des maisons individuelles doivent être dirigées obligatoirement vers les fossés et non pas dans la canalette.

La communauté de commune a profité de ces aménagements pour refaire les canalisations d'eau potable qui devenaient vieillissantes.

Après discussion entre la commune de Lherm et le CD 31, il a été décidé de profiter de cette urbanisation pour réaliser la rénovation de la bande de roulement de la RD 43b jusqu'à l'aérodrome.

Tous ces travaux ont occasionné de nombreuses perturbations. Nous tenons ici à remercier les lhermoises et lhermois de leur patience, notamment les riverains qui ont vu leur quotidien perturbé suite aux déviations mises en place.

Une continuité de la voie douce dans le lotissement "Promologis" impasses René Char et George Sand est prévue et pourra être aménagée ultérieurement.

Vos élus continuent à travailler à la multiplication de voies à déplacement doux, et la prochaine réalisation se situera avenue des Pyrénées. Elle permettra de terminer le tracé reliant le sud-ouest au nord-est de Lherm. Les déplacements des piétons et des cyclistes pourront se faire alors dans de bien meilleures conditions.

Christophe EXPOSITO & Sébastien MORO

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Rénovation chemin

Après avoir remis en état le chemin des Galiers, le chemin de Padoueng et une partie du chemin Français, nous envisageons maintenant de rénover en profondeur une grande partie du chemin de Loulé, dans le cadre de la gestion de la voirie communale. Ce chemin se trouve entre le chemin de St Auren, près du hameau de La Pielle, et le chemin de Saravere qui rejoint la commune de Lavernose-Lacasse. Très utilisé pour rejoindre Muret en évitant le centre-bourg, ce chemin a fait régulièrement l'objet de réparations ponctuelles, aujourd'hui devenues insuffisantes. La bande de roulement très abîmée sera remise à neuf avec par endroit un renforcement de la structure de la route. Des refuges seront créés à espace régulier facilitant le croisement des véhicules sur cette route particulièrement étroite.

Fauchage

La campagne de fauchage des différents chemins de la commune, s'étalera du printemps jusqu'à l'automne. Il y aura trois passages comme l'année dernière. Il est important de signaler qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir et de tailler régulièrement les haies en bordure de leur terrain. Certains oublient cet entretien et cela crée

une gêne importante pour les usagers circulant sur les trottoirs ou accotements. Le respect de ces règles de bon sens est un gage du bien vivre ensemble.

Trottoir

La poursuite du programme de rénovation de trottoir se fera au centre du village. Là encore, nous ciblons ces travaux sur les portions les plus dégradées.

Curage fossé

Une campagne de curage de fossé aura encore lieu cette année.



Buse propre



Buse à nettoyer



Curage fait

Elle concernera différents secteurs de la commune qui n'ont pas été entretenus depuis quelques années. Nous essayons de planifier un roulement de ces travaux d'entretien pour que toute la commune soit traitée régulièrement.

Pour rappel, l'entretien régulier des buses et ponceaux d'accès aux parcelles privées reste à la charge des propriétaires. Il est important que chacun veille au bon écoulement des eaux pluviales en nettoyant régulièrement sur une distance de un mètre de chaque côté des buses.

BUDGET COMMUNAL

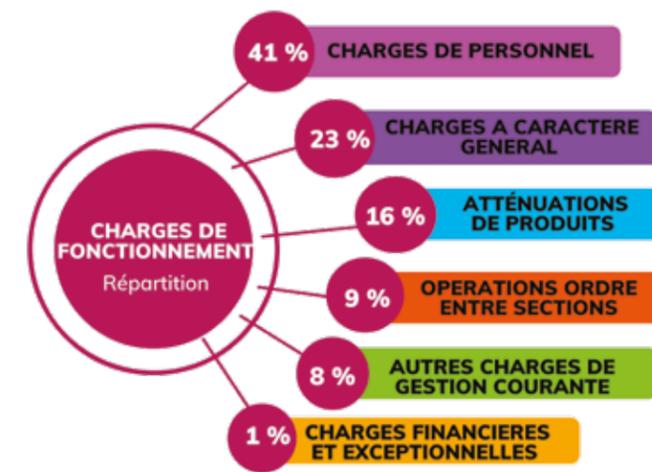
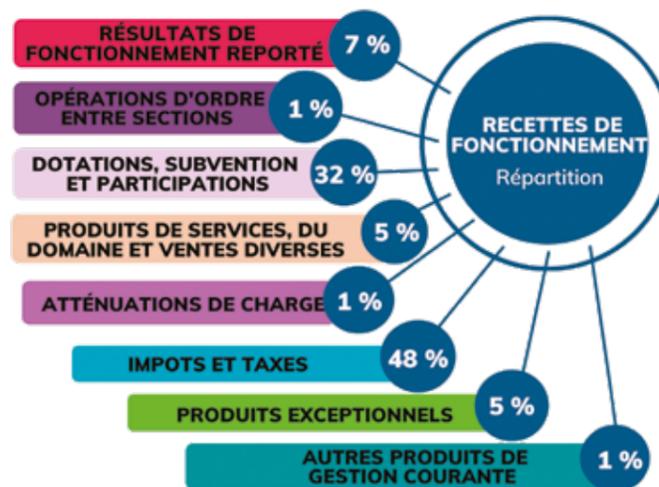
Le vote du budget communal est un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route de l'équipe municipale.

Le budget se décompose en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Le résultat global 2022 est de 583k€. Ce résultat est plus élevé que les quatre dernières années grâce à des produits en progression et à des dépenses maîtrisées. L'épargne nette est de 207k€. Elle représente notre capacité d'autofinancement.



2022



2023

BUDGET PRIMITIF 2023



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS



L'ASSOCIATION « ARBRES ET PAYSAGES D'AUTAN »

L'arbre, un être vivant qu'il faut apprendre à connaître et à respecter.

Association arbres et paysages d'autan : une association pour connaître et planter des arbres de pays. L'association agit pour la promotion de l'arbre de pays. Créée en 1995 par des agriculteurs du Lauragais soucieux de valoriser leurs paysages et préserver leur environnement, elle s'adresse à tous les acteurs qui ont un rôle dans la sauvegarde du paysage : particulier, entreprise ou commune.

Les actions peuvent être de la sensibilisation auprès des écoliers, du diagnostic et du conseil en aménagement,

de la fourniture de plants, un accompagnement technique lors de la plantation et du suivi. Des formations sont régulièrement proposées : traitement du déchet vert, taille des arbres fruitiers, technique de greffe, reconnaissance des arbres et arbustes de pays...



PETITES POUSSES ET JEUNES PLANTS

Comme chaque année depuis 2010, la commune a invité les petits lhermois nés l'année précédente et leurs parents à planter un arbre.

Depuis le début de cette initiative, plus de 450 arbres ont ainsi pris place au bois des Escoumes, associant de jeunes citoyens aux plans de reboisement de la commune.

Cette manière originale et symbolique de marquer l'arrivée des bébés dans les familles et dans la commune est toujours appréciée et la pluie de ce 11 mars n'a pas découragé les planteurs qui armés de leurs outils ont mis en place pins, alisiers blancs et chênes sessiles. Souhaitons à tous une bonne installation et un solide enracinement.

Si depuis plus de 40 ans, des initiatives identiques fleurissent sur tout le territoire, favorisant un moment de reconnexion avec la nature, elles représentent plus que jamais, dans le contexte actuel, le renouveau et l'espoir.



C'est l'ONF qui a choisi les espèces à planter en fonction de la nature du sol et du climat, a fourni les plants, le matériel et a préparé le terrain. C'est aussi cet établissement public, présent sur plus de 12 millions d'hectare de forêt et de zones naturelles en France qui gère notre bois communal.

IDÉES REÇUES SUR NOS AMIS LES ARBRES

Faut-il tailler un arbre ?

Non. Toute taille est une agression qui stresse l'arbre. Il ne doit être taillé qu'en cas de contraintes extérieures : fils, toitures, routes. Il faut tailler à minima et si l'arbre est jeune, une taille de formation peut anticiper ces gênes éventuelles.

Autrefois la taille était utilitaire afin de récupérer du bois, des osiers ou du fourrage. Ceci n'a plus d'utilité de nos jours.

Tailler un arbre lui fait du bien !

Tailler un arbre ne lui donne pas de plus de force. L'arbre construit du bois selon ses besoins, toutes les branches lui sont utiles. Le réduire peut atteindre sa solidité, sa stabilité.

Après une bonne taille, les branches repoussent vite !

Parce que l'arbre compense rapidement la perte de ses branches par des rejets qui peuvent l'épuiser. Les nouvelles pousses offrent une forte prise au vent et sont fragiles.

Un arbre trop haut va tomber !

Non. Un arbre est affaibli par une coupe de réduction de sa hauteur. Son système racinaire en souffre également. Les risques de chute augmentent et les plaies deviennent des portes d'entrée pour des agents pathogènes : bactéries, champignons, insectes.

Pensons à la taille raisonnée qui respecte la physiologie de l'arbre en taillant le moins possible. Le port et l'esthétique sont préservés ainsi que la santé et la longévité de l'arbre. Il faut utiliser des outils de précision (remplacer la tronçonneuse par la scie). Limiter les plaies et se rappeler que les cicatrisants sont inutiles.

A court terme, le coût peut être plus important mais c'est un investissement sur la durée car, une fois formé, l'entretien sera moins fréquent.

Un élagage bien fait ne se remarque pratiquement pas. Restons sensibles au charme d'une belle silhouette harmonieuse.

RESTONS SENSIBLES À LA FRAGILITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT.

Il ne faut pas hésiter à visiter le site :

☞ arbresetpaysagesdautan.fr ; il vous donnera envie d'être actifs dans la protection de l'environnement. Environnement auquel nous appartenons tous.

L'association a participé à des publications, en particulier un très bel ouvrage : inventaire participatif des arbres remarquables de Haute-Garonne ou vous découvrirez 120 sujets sélectionnés. Faire connaître ce patrimoine permettra de porter un autre regard sur des arbres exceptionnels mais également sur les végétaux plus modestes qui sont nos repères dans le paysage, marquant les saisons par leur changement de couleurs années après années.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Sauf contrainte liée à un état de sécheresse important, vous pouvez participer au **Concours des maisons Fleuries** en vous inscrivant en Mairie avant le 26 mai 2023.



Coupon réponse

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour l'édition 2023

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Pour vous inscrire, déposez le bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 26/05/2023.

CCAS LHERM



En janvier, les membres du CCAS accompagnés de Frédéric Pasion, maire de Lherm et de quelques élu(e)s ont distribué le colis gourmand au plus de 75 ans habitant la commune.

Cette distribution s'est effectuée en porte-à-porte et a permis de rencontrer plus de 250 de nos aînés. Le colis a été élaboré avec le concours de la « Biscuiterie Macarel » basée à Lavernose-Lacasse et de l'apiculteur de Labastide-Clermont « Les Ruchers de Cédric » dont les ruches sont installées à Lherm.

Frédéric PASIAN et Catherine MERCI ont terminé cette tournée à l'Ehpad « La Chêneraie » où ils ont rencontré la directrice Madame Achour et des résidents réunis pour un atelier peinture.

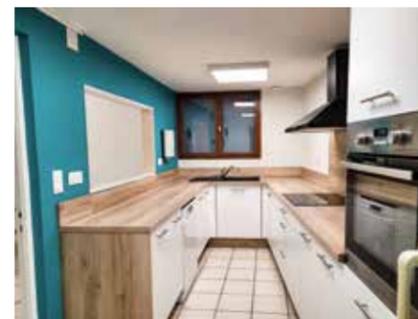


Le CCAS reste à l'écoute des lhermois. Vous pouvez le contacter pour toutes demandes d'aides.

Catherine MERCI

ATELIERS DANS LA SALLE DES AÎNÉS

Au cours de différentes réunions du Conseil Municipal des Jeunes, du CCAS, de la commission Action Sociale et des échanges avec l'Espace Jeunes, a été émis le souhait de mettre en place différents ateliers afin de développer les liens intergénérationnels. Quelques élu(e)s ont travaillé sur ce projet et la salle des aînés a donc été rénovée en fin d'année 2022. L'électricité a été remise aux normes, les peintures ont été refaites et une nouvelle cuisine a été installée. Des subventions du département et de la CAF nous ont aidés à mener à bien ces travaux, merci à eux !



Il est prévu d'organiser prochainement des ateliers créatifs, cuisine, couture et informatique. Pour inaugurer la nouvelle cuisine, l'Espace Jeunes de Lherm a invité l'Espace Jeunes de Rieumes. Ce

moment convivial a été très apprécié. D'autres journées suivront...



Le CCAS reste à l'écoute des lhermois. Vous pouvez le contacter pour toutes demandes d'aides.

Catherine MERCI



Catherine MERCI

PARTENAIRES DU CCAS

Le service d'action sociale de la communauté des communes Cœur de Garonne

Directrice action sociale : Marie-Line DURROUX
☎ 06.31.32.56.42

Conseillère en économie sociale et familiale : Pauline BOUTONNET
☎ 06.28.70.11.59

Portage de repas
☎ 05.61.98.27.72

Transport à la demande
Marché de Rieumes le jeudi matin
☎ 05.61.98.27.72

France Service Cazères
☎ 05.62.01.48.59

France Service Rieumes
☎ 09.67.51.89.96 / 06.14.80.78.39

La Maison des solidarités de Cazères (MDS)

☎ 05.61.98.44.70
Permanence à Rieumes, le jeudi matin sur RDV

Le SIAS Escaliu (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale)

☎ 05.61.56.18.00
Aide et Accompagnement à domicile
Petit dépannage

Accès aux droits

à Rieumes
🏠 Maison du Tailleur à Rieumes
☎ 05.61.98.38.79

Permanence des conseillers départementaux du canton de Cazères

Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD vous reçoivent sans RDV un jeudi par mois
🏠 Maison du Tailleur à Rieumes
☎ 09.67.51.89.96

La Mission locale

à Carbonne
☎ 09.70.22.05.00

Les Restos du Cœur

à Rieumes
☎ 05.61.08.42.77

Du côté des femmes

à Muret
☎ 05.34.63.16.74

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES CONTINUE SON INVESTISSEMENT !



Le vendredi 9 décembre 2022 le conseil municipal des jeunes a participé au marché de Noël. Ils ont organisé une pesée de citrouille au bénéfice du Téléthon. Ils ont récolté 75 euros.

Ils ont organisé également et comme chaque année, une collecte de jouets au bénéfice des « Restos du Cœur » de Rieumes.

Le 11 février 2023, les CMJ se sont réunis pour fabriquer deux hôtels à insectes.

Ils ont été placés dans le jardin de la mairie dans un premier temps. Le premier restera dans le jardin et ils cherchent un endroit dans le village pour le second.



Le 25 Mars 2023 les jeunes conseillers ont participé à la journée carnaval organisée par la MJC. Ils ont vendu comme chaque année des confettis au bénéfice d'une association caritative.

Leur mandat étant fini, les élections du nouveau conseil municipal des jeunes sera organisée en avril.

Merci à tous ces jeunes pour leurs investissements pendant ces deux années de mandat.

Nous souhaitons avoir de nombreux candidats pour le futur CMJ afin de réaliser de beaux projets et de belles actions.

CMJ 2021 2023

ANASTASE Kéziah, CLARAMONT Nathan, DE REYNAL Chloé, GIRARD Ellynn, GUY Lola, MARIETTI BRACCIANO Luca-Toni, MARIETTI BRACCIANO Sarah-Lise, MASSAFI Anas, MONNIER Mael, MORO Lucie, MORO Sarah, PAGES Johan, PEYRON Sarah, VOITUS Neilw

Catherine MERCI

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Structure de l'école 2022-2023

> 2 CLASSES DE GRANDE SECTION :

- 25 élèves pour Mmes HENRIQUES et CABROL
- 25 élèves pour Mme DORE

> 2 CLASSE DE MOYENNE SECTION :

- 26 élèves pour M. COMBRES (1 départ fin décembre)
- 27 élèves pour Mmes ALFANDARI et SIKORA

> 1 CLASSE DE PETITE ET GRANDE SECTION :

- 25 élèves (18 PS et 7 GS) pour Mmes MAYMAT et BILAK

> 1 CLASSE DE PETITE SECTION :

- 27 élèves pour Mmes DUBUS et SCHULTE

> SOIT UN TOTAL DE 155 ÉLÈVES.

Les enseignants sont accompagnés de Mmes BOEY Céline, CAMBOURNAC Christelle, COSTOSEQUE Marion, LEMOIGNE Sylvie, REPAC Sylvia

La direction reste assurée par Nathalie SCHULTE.

Cette rentrée 2022-2023 marque la reprise d'une année scolaire sans contrainte liée au COVID.

Nous pouvons reprendre toutes les activités scolaires et notamment les sorties culturelles. A ce jour, nous avons pu proposer aux élèves :

> CLASSE DE PS ET PS/GS

Une sortie au cinéma et une sortie au théâtre des préambules.

> CLASSE DE MS1

Une sortie au théâtre des Préambules et une sortie à la Halle aux grains pour le spectacle BABAYAGA.

> CLASSE DE MS2

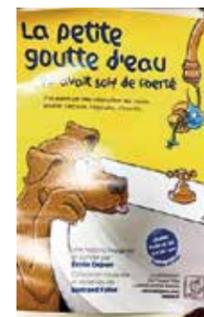
Une sortie à la Halle aux grains pour le spectacle BABAYAGA.

> TOUTES LES CLASSES

Toutes les classes ont assisté au spectacle « DEZAKORDAM » à l'école au mois de décembre.

Les classes de Grande Section préparent un séjour de 3 jours et 2 nuits « Découverte du milieu » au mois de mai à EUP.

Au mois de mars, les élèves seront conviés à la fête du printemps avec une balade musicale proposée par la compagnie « Rêve envie ». Ils pourront venir déguisés s'ils le souhaitent.



Toutes les classes se rendent également à la médiathèque écouter des histoires lues par Laura et Loïc et choisir des livres pour la classe.

Une année pleine de projets culturels ou autres !

Tous les acteurs de la vie éducative sont également mobilisés autour du projet de rénovation de l'école qui devrait voir le jour sous peu.

MJC

Animation locale et culturelle

Retour sur la fin d'année 2022 avec son traditionnel marché de Noël qui a réuni les Ihermois autour de stands proposés par les associations, des commerçants, des écoles et des artistes du village. Les enfants ont apprécié le kamishibai, le stand de lettres au Père-Noël ainsi que les photos. Nous avons assisté à des démonstrations de danses tahitiennes et de danses country.



Pour clôturer cette soirée, la compagnie Cirkomcha nous a présenté un spectacle de feu et lumière suivi d'un lancé de sky lanternes qui a illuminé le ciel du village.



> QUELLES DATES À RETENIR

Le carnaval aura lieu le **25 mars** sur le thème des Pokémon : au programme stand de maquillage, danse, zumba, concours de déguisement... Le défilé sera rythmé par un groupe d'enfants de l'ALAE qui s'entraînent actuellement à la batucada.

Un grand jeu Harry Potter vous sera proposé le **15 avril** à l'ALSH. Venez partager un après-midi de sorcellerie : réalisation de potions magiques, entraînement au quidditch, memory... et autres surprises. **Réservations obligatoires.**

Notre vide-greniers annuel aura lieu le **samedi 3 juin**.

> NOUS VOUS PROPOSERONS POUR DÉBUTER L'ÉTÉ EN MUSIQUE DEUX CONCERTS :

Samedi 10 juin avec Billie Jean Tribute et ses reprises de Mickaël Jackson.



Vendredi 07 juillet avec la French Teuf.
<https://youtu.be/GNeTPpWMIrl>

ALAE

L'année 2023 a débuté en musique avec le projet « batucada » mené par un intervenant musicien percussionniste. Ce projet concerne des enfants en classe de CM1/ CM2. Ils seront les acteurs principaux du carnaval de la MJC (avec Monsieur Carnaval). La vingtaine d'enfants animera le défilé dans le village sur des rythmes brésiliens... Tous les enfants du groupe scolaire seront amenés à participer à la création de Mr Carnaval ainsi qu'aux décors du char.

Le projet participatif « améliorer les cours d'écoles » se poursuit sur le groupe scolaire grâce à des ateliers de fabrication de jeux entièrement réalisés en matériau de recyclage. (Nous comptons sur les familles pour nous apporter de la matière).

Aussi, les projets d'animation « enfants » se pérennisent en mars / avril avec de nouvelles idées portées et gérées par les enfants de 7 à 11 ans : tennis, athlétisme, danse, jubé, relaxation, dessin Mangas, dessins félins.

Vous pouvez désormais retrouver toutes les informations de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École sur le panneau de communication installé devant le groupe scolaire René Cassin.

ALSH

Pendant les vacances d'hiver, du 20/02 au 3/03/2023, les programmes des animations (grand jeu, défis, activités sportives et manuelles...) étaient axés autour du thème Scooby Doo.



L'Accueil de loisirs rouvrira ses portes aux vacances de printemps du 24/04 au 5/05/2023.

Toutes les informations relatives aux inscriptions sont sur le site de la MJC.

Les mercredis



L'équipe d'animation met en place des projets et animations sportives et culturelles :

- Projet « objets d'antan » clôturé par la visite du musée Cap al campestre où nous avons eu un accueil chaleureux.
- Projet « correspondance avec le centre de Sainte Foy de Peyrolières » finalisé par une rencontre entre les enfants sur le nouveau site de Sainte Foy.
- Projet carnaval et confection de décors et création de M Carnaval « Pokémon »
- Projet cuisine des gourmands...

Espace jeunes



Pour cette année scolaire, l'espace jeunes de la MJC poursuit ses efforts pour proposer toujours plus d'activités et de projets aux jeunes Ihermois. Avec des séjours plus réguliers, des sorties culturelles et des soirées thématiques, la programmation fait peu neuve et se diversifie pour répondre aux attentes de tous les ados. Le début d'année 2023 est quant à lui marqué par le démarrage du Labo Numérique, rendu possible grâce à l'appel à projet participatif de la mairie. A travers différentes machines et outils numériques, les projets des jeunes peuvent émerger et faire évoluer leur approche du numérique. Nous souhaitons pouvoir prochainement élargir le public accueilli sur ce Labo pour initier des projets intergénérationnels.

L'année se poursuit avec un séjour à Porto programmé au mois d'avril, un projet de construction de scène ouverte avec la médiathèque et l'habituel séjour estival au mois de juillet. Des effectifs toujours en hausse et une bonne dynamique de groupe promettent de beaux jours pour les ados à l'espace jeunes !

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les activités de la MJC et prendre rendez-vous sur www.mjclherm.fr

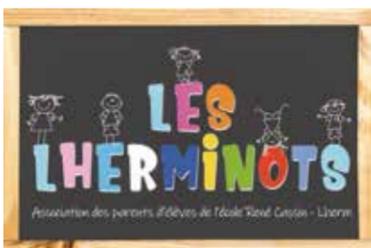


LES LHERMINOTS

L'association Les Lherminots regroupe des parents bénévoles des écoles maternelle et élémentaire de Lherm. Elle se compose de délégués des parents d'élèves qui représentent tous les parents lors des réunions de liaison avec les différents partenaires (école, mairie, mjc, service de restauration scolaire...), mais aussi de parents engagés et investis pour organiser des événements tout au long de l'année. Cette année, la fête d'Halloween ainsi que le marché de Noël ont déjà été de francs succès.

L'association est également présente dans l'organisation du carnaval et se concentre déjà sur l'organisation d'une fête des écoles qui se déroulera le samedi 17 juin prochain.

Au programme : kermesse de la maternelle, stand d'activités (pompiers, just dance, jeux...), repas sur réservation le midi et la tombola des écoles ! Pour que cette fête soit aussi réussie que l'édition 2022, nous recherchons bien sûr des volontaires pour aider à organiser et animer cette belle journée pour nos enfants.



LES LHERMINOTS

✉ leslherminots@yahoo.com
 📱 Les Lherminots

LES PTITES BOUILLES

C'est une association d'assistantes maternelles indépendantes qui peuvent se réunir avec les enfants dont elles ont la garde, afin de partager pleins de bon moments dans différentes salles, prêtées par la municipalité ou la communauté Cœur de Garonne, pour des activités diverses (bricolage, motricité fine, jeux libres, peintures, manipulation, atelier lumière...).



C'est la possibilité de faire appel à des intervenants professionnels pour des séances d'éveil musical, des spectacles de marionnettes.

C'est également des balades dans le village aux beaux jours ou des sorties extérieures.

Tout cela grâce à des actions que nous menons afin de récolter des moyens financiers.

En juin 2022 nous avons pu proposer un spectacle de fin d'année aux parents lors d'un éveil musical partagé suivi d'un moment convivial. Moment très apprécié par tout le monde.

Les assistantes maternelles participent à des formations sur certains samedis afin de s'enrichir professionnellement dans un souci d'apporter toujours plus aux enfants.



Nous avons un site public et un groupe privé, uniquement réservé aux parents, afin de donner une idée de tous ce que les enfants apprennent, partagent, découvrent, vivent dans un cadre propice à leur développement.



LES PTITES BOUILLES

✉ lesptitesbouilleslherm@gmail.com
 📱 Les Ptites Bouilles

FOOT

L'AS LAVERNOSE LHERM a cette année pu réaliser une saison de football complète en comptant un peu plus de 300 licenciés et en ayant des résultats très convenables dans les championnats des diverses catégories engagées. Nous avons pu également réaliser notre grand tournoi qui a connu une nouvelle fois un grand succès au mois d'octobre dernier.



D'autres festivités sont prévues d'ici quelques mois afin de clôturer au mieux cette saison et ainsi remercier tous les joueurs et éducateurs bénévoles du club !

Des projets sont à venir pour la saison prochaine avec l'ouverture d'un pôle féminin à partir des U13.

Vous avez envie de nous rejoindre, vous souhaitez jouer, encadrer, vous investir, ça tombe bien, on vous attend !

Les dirigeants ASLL

TENNIS

Une année foisonnante pour le Tennis Club de Lherm

Après deux années de Covid un peu difficiles, le Tennis Club de Lherm retrouve pleinement ses couleurs avec 115 adhérents à ce jour. De nombreux nouveaux joueurs sont venus gonfler les rangs d'un club déjà très éclectique où l'ambiance est toujours à la gaieté et la bonne humeur. Une année entre découverte, animations, compétitions et festivités qui permettent à chacun d'y trouver son intérêt. Tout cela sous la houlette, ou la raquette, d'un bureau où idées et compétences reflètent au mieux la diversité de son équipe.

➤ SUR LA SAISON 2022-2023, LE TC LHERM C'EST : Une belle journée d'animation le 4 décembre dernier pour le Téléthon avec des participants qui se sont succédés sur les terrains tout au long de la journée et ont permis de récolter la somme de 280€. Une manifestation qui aura désormais lieu tous les ans.



DES ÉQUIPES ENGAGÉES SUR DE MULTIPLES COMPÉTITIONS :

- Chez les jeunes, une équipe engagée en Challenge Touquet 13/14 ans et une autre en 17/18 ans sur le challenge Garonne, avec déjà de très beaux résultats sur les premières rencontres.
- Chez les adultes, des équipes engagées aussi bien chez les dames que les messieurs en catégories senior, 35 et 45 et 55 ans dans les différents Challenges du secteur : Laffont, Touquet, Beaumont et Midi Pyrénées.
- 9 adhérentes du club participent aussi pour la première fois au Trofemina, tournoi interclubs exclusivement féminin regroupant plusieurs villages des environs.



Et l'année 2023 verra le grand retour du tournoi ! Organisé entre autres par David, tout récent titulaire du diplôme JAT1 de juge-arbitre, et surtout très prisé des joueurs du secteur car l'un des premiers du début de saison, il aura lieu du 22 Avril au 13 Mai. Il sera ouvert jusqu'au classement -2/6 pour faire venir du beau monde ! L'occasion pour les amateurs éclairés de venir admirer les futurs Federer, Nadal ou Djokovic et pour les autres, de venir découvrir ou simplement se détendre autour d'amuse-bouche des commerçants de notre village.

Pour la saison prochaine, nous avons toujours espoir d'organiser davantage de déplacements pour les jeunes (Petits As, Tournois ATP de la région) en plus des incontournables (Goûter de Noël, Galette des Rois). Enfin et à partir des beaux jours, nous organisons le jeudi soir des auberges espagnoles sur les courts, ouvertes aux actuels et futurs membres. N'hésitez pas ! Bien entendu, pour ceux qui souhaiteraient essayer, parfaire leur niveau ou épater leur copain ou copine, Jean-Baptiste, notre professeur d'Etat se fera un plaisir de vous guider vers les sommets lors de ses cours ou entraînements hebdomadaires. Pratiquants ou non, vous pouvez suivre nos actualités sur la page Facebook du club et venir nous rencontrer lors de nos animations diverses.



L'équipe du TC Lherm

LE GUIDON LHERMOIS

Saison 2023

Notre début d'année a bien commencé, le point café du 8/01 a réuni une centaine de cyclos. Quelques jours plus tard, le club a invité tous les adhérents pour déguster la galette au siège du club. Nos sorties semaine sont toujours bien appréciées avec un effectif d'environ une douzaine de cyclos. Les randonnées FSGT sont reparties de plus belle. L'école de vélo est toujours d'actualité le mercredi sauf en période scolaire. Nous avons beaucoup de projets pour l'année, notre rando le 14/5 où nous attendons 300 cyclos, Lherm à vélo et la semaine fédérale à Saissac dans l'AUDE. sans oublier quelques sorties montagne et certains sur des cyclosportives. Vélo plaisir, vélo bonheur, voilà un beau slogan pour nous tous.



Le bureau saison 2023

LE GUIDON LHERMOIS

✉ M. Pascal SELLI
 ☎ 06.15.18.01.95

LES CHEVEUX D'ARGENT

La salle des fêtes étant indisponible, cause travaux au Dojo, l'amicale est presque en sommeil.

Pas d'assemblée générale, ni de repas, c'est regrettable, mais nous ne pouvons faire autrement. Donc quelques sorties sont prévues. Le 27 février nous sommes allés à Montauban pour le festival des lanternes ; le 16 mars c'est au cabaret « Le Vénus » que nous nous sommes retrouvés pour un repas spectacle très agréable ; le 4 mai c'est vers l'Ariège que nous nous dirigerons pour la visite de Seix, de Vic d'Oust et de la boutique des colporteurs à Soueix-Rogalle.



Le 14 septembre, journée Mazamet Sidobre visite du musée du protestantisme à Ferrières, le pavillon Adélaïde à Burlats, les géants du Sidobre, le sentier des immortels. Le 9 novembre, rendez-vous à Saint

Sulpice La Pointe pour visiter le souterrain médiéval, l'église classée, le centre de céramique.

Nous espérons pouvoir faire le repas de fin d'année en décembre. Pour les personnes qui désireraient adhérer à l'amicale, vous pouvez contacter :

LES CHEVEUX D'ARGENT

✉ André SCHMITT
 ☎ 06.88.95.95.34
 ✉ Robert JOSSE
 ☎ 05.61.56.11.03

LA JOYEUSE PÉTANQUE LHERMOISE

La Joyeuse Pétanque Lhermoise a tenu son assemblée générale le 22 novembre 2022.

Le nouveau conseil d'administration se compose de 9 membres aux fonctions suivantes :

Président (réélu) TURPIN Albéry
Président délégué (réélu) LAHOZ Gérard
Secrétaire (réélue) BONICI Patricia
Trésorière (réélue) TURPIN Karen

Membres : COURTADE Aurélie, DECARY Serge, DUBEAU Jean-Claude, GUERY Bertrand, LARTIGUE Emmanuel

Nous comptons au total 45 licenciés dont 5 jeunes à l'école de Pétanque et 6 membres donateurs.

Le club a déjà organisé en interne la galette des rois, un repas paëlla et la chandeleur.

Les licenciés sont présents pour représenter le club aux concours qualificatifs qui se déroulent en Février et Mars 2023.



Coupe de France

1^{er} tour le 12 Mars 2023 à Palaminy avec 2 représentantes féminines et 6 représentants masculins + un capitaine.

Concours à Lherm

➤ 6 MANIFESTATIONS SONT PRÉVUES :

- 25 mars 2023 Challenge de la Ville
- 8 avril 2023 Challenge des Commerçants
- 10 Juin 2023 Concours « Promotion »
- 26 août 2023 Challenge Joseph Patte
- 9 Septembre 2023 Challenge du Souvenir « Promotion »
- 28 Octobre 2023 CZC 1^{ère} division 3^o tour

TIMAÏY

L'association Timaiy a été créée au Lherm en mars 2022, dans le but de favoriser le bien-être animal, humain et environnemental.

Sa première grande action officielle consiste en la création d'une GRATIFERIA (foire gratuite) pour la commune de Lherm. C'est comme une boîte à livres, mais pour tout le reste (vaisselle, jouets, vêtements, chaussures...). « *Donnez ce qui est en bon état (ou rien), prenez ce qui vous plaît. Ni don, ni échange, ni argent, simplement la gratuité* », nous explique la présidente de l'association. « *Le but est de partager l'abondance, dans une démarche écologique et décroissante.* »



La Gratiféria de Lherm sera implantée dans la cour des anciens services techniques, en face de la pétanque et des futurs Ateliers partagés. Avec un début des travaux programmés pour le printemps, la boîte devrait voir le jour courant 2023.

► EXEMPLES DE BOÎTES AILLEURS EN FRANCE :



« *Notre action est largement soutenue par la Mairie de Lherm dans le cadre de l'appel à projets citoyens 2022. C'est pourquoi nous souhaitons travailler au maximum avec des entreprises locales et respectueuses de l'environnement. La dalle qui accueillera la Gratiféria sera réalisée par l'entreprise lhermoise Ô Toulouse Constructions.* »

En attendant l'ouverture de la boîte, Timaiy organise des gratiférias ponctuelles et éphémères, certains dimanches pendant le marché.

« *Il s'agit avant tout d'un projet citoyen, par et pour les habitants de Lherm. Ainsi, toutes les idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter !* »



Audrey Saint-Cast, présidente de l'association Timaiy

■ TIMAÏY

👤 **Présidente** : Audrey SAINT-CAST

☎ 06.85.77.53.69

👤 **Secrétaire** : Lucas Gonzaga

ALAC

Cérémonie du 11 novembre 2022

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Pasian, Maire de Lherm, des membres du Conseil municipal, de Mme Plessier, Principale du collège Flora Tristan, des Combattants de toutes générations et de nombreux villageois.

A cette occasion, la chorale des jeunes du collège, placée sous la direction de M. Prados, professeur de musique, a chanté l'Hymne national La Marseillaise suivi de « *La Madelon* ».

Cette belle prestation a ému l'assistance, la fierté des jeunes faisait plaisir à voir, celle des parents aussi.

Pour les passionnés d'histoire : un nom, quatre héros

Le Père, marquis François, Reynald Etienne de Marmier, Saint-Cyrien, a choisi l'infanterie. Capitaine au 210^e régiment d'infanterie, il disparaît lors de combats près de Rozelieures en 1914.

Les fils, François, René et Lionel se passionnent pour l'aéronautique dès leur plus jeune âge. Tous trois participent à la 1^{ère} Guerre mondiale, François et René comme pilote.

Lionel, très jeune, se retrouve mécanicien avion puis il décroche son brevet de pilote militaire et, en souvenir de ses frères, René, Mort pour la France en 1916, et François, mutilé de guerre, il ouvre son compteur des victoires dans la région de Verdun, puis dans les Vosges et dans la Somme. Après l'Armistice, il est démobilisé mais déjà titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille militaire et chevalier de la Légion d'honneur.

Quand éclate la Seconde Guerre mondiale, il est mobilisé en 1939 et demande à servir dans la chasse. Il est chargé de la formation de pilotes polonais sur avions français. Avec ces pilotes polonais volontaires, après un coup de feu contre l'aviation allemande, ils rallient l'Angleterre et la France Libre. Direction l'Afrique, il forme le groupe de combat n°1 (CG1) qui affronte les forces locales fidèles à Vichy. Il passe par Dakar, Douala, Port Gentil, Libreville, Fort-Lamy, rassemble tous les aviateurs français épars et fonde le Groupe de bombardement Lorraine, relie les territoires de la France Libre et installe des lignes régulières entre le Tchad, la Syrie, Djibouti, Madagascar et la Réunion. Il inaugure une liaison Damas-Moscou.

Il accompagne le Général de Gaulle dans ses déplacements, descend l'avenue des Champs Élysées à ses côtés et l'accompagne à Moscou pour signer le pacte franco-russe.

Le Général Lionel de Marmier disparaît avec son équipage et 8 passagers au large des Baléares le 30 décembre 1944 par temps mauvais.

Il rentrait sur Toulouse pour prendre la direction d'Air France.

Il totalisait plus de 10 000 heures de vol et avait 9 palmes à sa Croix de Guerre.

La Base aérienne 101 de Toulouse Francazal a porté son nom jusqu'à sa dissolution.

Après la fermeture de la Base aérienne 101, le buste a été confié à la commune de Cugnaux et est installé devant la Salle Albert Camus, non loin de la Stèle des Aviateurs.



Programme 2023

(extrait du calendrier officiel gouvernemental)

• **Lundi 8 mai** – La fête de la Victoire de 1945 (loi du 2 octobre 1981).

• **Dimanche 18 juin** – La journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (décret du 10 mars 2006).

• **Dimanche 25 juin** – Fête de Lherm, dépôt de gerbe en hommage aux combattants

• **Lundi 25 septembre** La journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives (décret du 31 mars 2003).

• **Samedi 11 novembre** – La commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 et de tous les morts pour la France (loi du 24 octobre 1922 et loi du 28 février 2012).

• **Mardi 5 décembre** – La journée nationale d'hommage aux « *Morts pour la France* » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (décret du 26 septembre 2003).

■ ALAC

👤 **Président** : Christian LANGER

☎ 06.07.09.90.12

✉ langer.christian49@gmail.com

EN CE MOMENT À LA MÉDIATHÈQUE DE LHERM

NOUVEAUTÉ

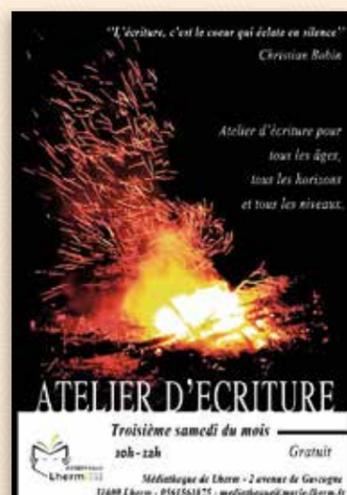
L'heure du conte musicale



La musique s'invite à l'Heure du conte ! **Tous les 1^{ers} mercredis du mois** les bibliothécaires vous proposent des lectures d'albums « *coup de cœur* » pour les enfants à partir de 4 ans. Depuis peu ces lectures sont accompagnées en musique par les talents de musicien de Loïc ! Entrée libre sans inscription.

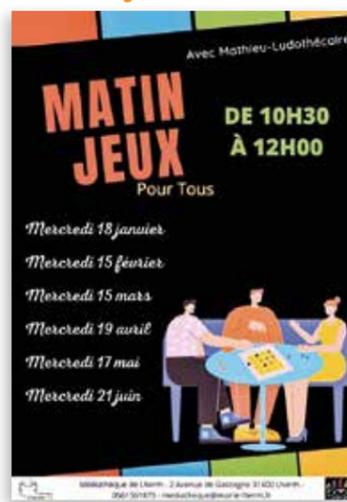
NOUVEAUTÉ

Atelier d'écriture



Tous les troisièmes samedis du mois de 10h à 12h. Venez explorer votre écriture sans aucune pression. Il n'y a besoin ni d'expérience, ni de connaissance pour écrire, il suffit simplement de se laisser aller. Uniquement sur inscription.

Matinées jeux de société

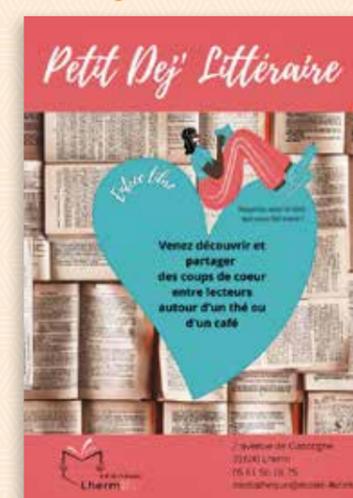


Le ludothécaire Mathieu Cassou de l'association Homo Ludens sera présent pour vous faire découvrir de nouveaux jeux et lancer des parties endiablées.

Entrée libre sans inscription.

A partir de 6 ans.

Petit Dej' littéraire



Le 25 mars à 10h et Apéro Feel Good : le 9 juin à 18h. Venez partager vos coups de cœur autour d'un thé, d'un café ou d'un apéro suivant l'heure dans une ambiance conviviale. Repartez avec le titre qui vous fait de l'œil.

Entrée libre sans inscription.

Bébés lecteurs



Le mercredi 3 mai à 10h30. Les bibliothécaires vous proposent des lectures d'albums en musique pour les 0/3 ans accompagnés de leurs parents.

Scène ouverte

Une scène ouverte poésie/slam/musique se prépare **pour le mois de juin**, si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter.

Pour toute demande d'inscription ou de précision

Vous pouvez contacter la médiathèque :

☎ 05.61.56.18.75

✉ mediatheque@mairie-lherm.fr

Nous sommes également présents sur Facebook, Instagram et le site internet de la médiathèque :

🌐 www.mediatheque-lherm.fr

LA MAISON PECH À LHERM AU 20^{ÈME} SIÈCLE

Représentée sur une de nos anciennes cartes postales, située au centre du village, la Maison PECH est emblématique de par son architecture unique dans la région, avec son magnifique balcon, sa terrasse et son magasin au rez-de-chaussée, elle a toujours, et encore aujourd'hui, été vouée au commerce et à l'artisanat.

Elle a subi des transformations en 1944. La terrasse a été démolie suite à des fissures occasionnées lors de l'explosion de la poudrerie du Fauga, à la débâcle des Allemands, et le magasin a été réorganisé, mais son aspect général la classe encore de nos jours maison remarquable.

Son historique commerciale

A la fin du 19^{ème} siècle, Pierre PECH et son épouse y créent une épicerie mercerie et une boutique de ferblanterie - plomberie - zinguerie. Leur fils Henri travaille aussi dans l'entreprise et fait le renom de la Maison et du Lherm car il fut l'inventeur de la fermeture auto-clave UNIK étanche et très efficace pour les bidons de carbure, matière très utilisée à l'époque. Son invention lui vaut une médaille d'or à l'exposition de Pau en 1911 et à celle de Limoges en 1912. Il est aussi décoré de la Croix du Mérite en 1912, il assume la fabrication de son produit, qui est vendu chez tous les dépositaires de carbure de la région et dans une bonne partie de la France.



A la fin des années 30, c'est la famille LACOMBE qui occupe la maison. Monsieur LACOMBE y exerce son métier de charcutier, Madame une épicerie primeurs, elle vend les produits de la marque Casino. C'est devant la maison que la TED (Transports Economiques Départementaux) organise l'arrêt des bus de la ligne St Pe del Bosc - Toulouse la TED occupe la remise LACOMBE comme dépôt de marchandise car il faut savoir que la TED transportait des colis et autres matériaux venant de Toulouse. Au besoin les bus chargeaient sur l'impériale et tractaient, si nécessaire, une remorque.

Dans les années 50, l'épicerie LACOMBE fait installer une pompe à essence. C'est l'évènement attendu au village alors en plein essor d'après-guerre. Madame LACOMBE, veuve, gère au mieux ses activités et à sa retraite, son commerce est donné en gérance.

Arrive la concurrence des grandes surfaces et c'est l'arrêt des petites épiceries, et de nombreux postes à essence. Les locaux sont repris par un magasin d'électro-ménager, mais il subsiste que peu de temps.

Se présente une nouvelle opportunité avec l'installation de l'actuel bureau de Tabac-Presse et Multiservice. Cette boutique est au goût du jour et toujours d'actualité, elle est très appréciée au village.

L'ancienne maison PECH reste encore destinée au commerce.

André BERGES

LHERM FÉLICITE SES CHAMPIONNES



Ambre LE PRUNENEC, 11 ans, classée 4/6

Née en 2011, Ambre LE PRUNENEC débute le tennis à l'âge de 4 ans au Tennis Club de Fonsorbes. Désormais elle est licenciée au Tennis Club de Roquettes depuis 2021.

Repérée au niveau départemental à l'âge de 6 ans, puis suivie au niveau régional (ligue Occitanie), elle participe à de nombreux tournois nationaux partout en France. Pour la deuxième saison consécutive, elle participe à des "Tennis Europe" qui regroupent les meilleures joueuses internationales de sa catégorie d'âge (moins de 12 ans) et qui l'amènent à se déplacer partout en Europe.

Classée 4/6, elle figure parmi les meilleures de sa catégorie en France et a récemment été sélectionnée en équipe de France pour des rencontres amicales contre le Canada et l'Angleterre.

Après sa victoire en fin d'année dernière dans un tournoi pré-qualificatif Petits As, elle a été la plus jeune haut-garonnaise à obtenir son billet pour les qualifications nationales au tournoi des Petits As de Tarbes.

Les Petits As, c'est le tournoi de référence de la catégorie des moins de 14 ans, reconnu comme étant le championnat du monde junior, il regroupe chaque année les meilleurs jeunes joueurs de tennis de la planète.

Pour cette première expérience dans la catégorie supérieure, elle a réussi à remporter deux matchs avant de s'incliner au 3^{ème} tour face à une adversaire plus expérimentée.

Après avoir effectué toute sa scolarité au sein de l'école René Cassin de Lherm, Ambre est maintenant élève de 5e au collège Flora Tristan où elle bénéficie d'un emploi du temps aménagé qui lui permet de concilier ses études et de s'entraîner tous les jours, soit dans son club de Roquettes, soit au centre de la Ligue Occitanie de Tennis basé Balma. D'ailleurs, il est à souligner que l'équipe de direction et les enseignants du collège Flora Tristan ont fait preuve de beaucoup de compréhension et ont tout mis en œuvre pour que Ambre puisse mener de front scolarité et projet sportif.

Non seulement Ambre est performante sur les courts, mais elle ne néglige pas non plus l'aspect scolaire et a obtenu les félicitations lors du précédent conseil de classe. Bien entourée par sa famille, elle évolue dans un contexte favorable et mène à merveille son double projet sportif et scolaire.

La municipalité félicite Ambre pour son parcours remarquable. Nul doute que l'on entendra parler d'elle dans les années à venir dans le monde de la petite balle jaune.

Jeu Set et Match Ambre LE PRUNENEC !

BILAN SÉCURITÉ À LHERM : LES CHIFFRES 2022

M. le maire présente ci-après les statistiques liées à la sécurité sur notre commune pour l'année 2022. Ces chiffres sont comparés à ceux de 2021. L'année 2020, en raison de la pandémie liée au Covid n'est pas une année référence pour effectuer la comparaison (confinement).

En début d'année, M. le maire faisait le bilan de la sécurité avec le commandant de la brigade de gendarmerie de Muret. La commune de Lherm enregistre un bilan très favorable et est considérée par les gendarmes comme une commune apaisée.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	2021	2022
Nombre d'infractions	79	74
Infractions stupéfiants-alcool	6	7
Heures de sécurité routière	299	477
Accidents corporels	0	1
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	0	1

INTERVENTIONS		
	2021	2022
Nombre d'interventions	174	201
Violences intra-familiales	20	18
Accidents circulation routière	19	20
Tapages	28	23
Divagations	4	6
Ivresse publique et manifeste	0	1

DÉLINQUANCE		
	2021	2022
Cambriolages	9	14
Vols liés aux véhicules	8	13
Destructions ou dégradations	5	4
Dépôts d'ordures ou déchets	0	3

En 2012, 20 cambriolages avaient été recensés ; 28 en 2013.

PRÉVENTION - PRÉSENCE		
	2021	2022
Actions de prévention	36	29
Heures de présence de gendarmes	1727	2619

A deux reprises la commune a lancé le recrutement d'un policier municipal, en vain. Aucun candidat titulaire du concours n'ayant postulé, ce projet de création d'une police municipale est pour l'instant mis en sommeil.

En effet, le recrutement dans la police municipale reste un réel problème et de nombreuses communes font face à une pénurie de policiers municipaux.

Premier élément de réponse à cet effectif réduit, le manque de concours. Ensuite, certains territoires sont délaissés par les lauréats des concours de la police municipale qui préfèrent privilégier les villes importantes pour exercer leur métier car très souvent les conditions de travail sont plus attractives (primes, armement, plusieurs policiers dans le service, etc...).

Pour 2023, ce recrutement ne sera pas relancé car l'équipe municipale préfère garder des marges de manœuvre en matière d'investissement. Recruter un policier engendrerait une hausse significative du budget fonctionnement et réduirait fortement l'épargne nette et par conséquent notre capacité d'autofinancement d'investissements importants. Les chiffres de la délinquance étant plutôt stables et faibles, ils plaident pour l'instant en faveur de ce scénario.

Professionnels

MINI PELLE TERRASSEMENT

M. Jean-Pierre LE PICARD
06.60.78.42.23
jeanpierrelepicard@gmail.com

MINI PELLE TERRASSEMENT est une auto-entreprise lhermoise qui propose des travaux de terrassement pour particuliers et professionnels. Avec sa pelle mécanique de 2,8 tonnes, M. LE PICARD intervient sur tout type de travaux courants : fondations de clôtures, arrachage de haies, dessouchage, réglages des terres après chantier de construction, tranchées diverses, aménagement de chemin d'accès, décapage, réparation de fuites en association avec un plombier, etc...

N'hésitez pas à le solliciter pour lui soumettre votre chantier.



DB CONSEIL RH

Mme Delphine BAILLY BRIEU
06.67.92.72.64
delphine@dbconseilrh.com



Après plus de 10 ans de salariat, autour du développement commercial et du recrutement, en janvier 2020 est né DBconseilRH.

Je suis Delphine BAILLY BRIEU et j'accompagne mes clients dans la gestion de leurs ressources humaines.

J'ai plusieurs outils pour cela :

- Je suis formatrice diplômée et certifiée QUALIOP, je peux donc faire du sur mesure pour répondre aux différents besoins.
- Je suis facilitatrice, pour aider les individus et les équipes dans leur développement professionnel.
- Je suis recruteur, afin de rechercher le meilleur collaborateur et l'intégrer au mieux, au sein de son équipe.

Une mission peut être ponctuelle, pour répondre à une problématique donnée ; ou bien sur le long terme, quelques jours par mois, pour répondre à un besoin de temps partiel. Allongement des carrières, turn-over, difficultés de recrutement, difficultés de structuration, vague de démissions... Ceci est le quotidien de nombreux chefs d'entreprise, ma mission est de trouver les clés pour les conseiller au mieux.

Grâce au contrat RH-Conseil, la région Occitanie aide les entrepreneurs dans leur développement et leur structuration, il n'y a donc aucun frein à construire ensemble votre entreprise de demain.

NAISSANCES

- **ABELLAN Sarah, Luisa, Licia**
13/05/2022 - LHERM
- **ALVES Ennoah, Henri, Roger**
15/12/2022 - CASTRES
- **AMIOT MARTENS Théo**
04/01/2022 - MURET
- **AUGIÉ Margaux, Anna**
06/12/2022 - MURET
- **BAREGE Emy**
05/02/2022 - MURET
- **BASSUS Gabriel, Adrien**
13/05/2022 - MURET
- **CAPELLE Justine**
12/07/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **CETOUT EDIR Yasmine, Arya**
14/08/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **DEBOISSY Émile, Didier, Raymond**
22/01/2022 - TOULOUSE
- **FATTORINI PATOUX Juliette, Romane, Geneviève**
16/08/2022 - TOULOUSE
- **FERRANDO Florian, Joseph, Denis**
29/09/2022 - TOULOUSE
- **FERREIRA Eli**
07/04/2022 - TOULOUSE
- **GHELLER Giulia**
07/12/2022 - TOULOUSE
- **HARRACHI Aya**
19/05/2022 - TOULOUSE
- **MADELEINE Mathias, José, Luc**
18/01/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **MAHON Lïam**
28/10/2022 - MURET
- **MAYLIN Jeanne, Louise, Marie**
26/11/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **MEYERHOFFER Keyssy**
18/06/2022 - TOULOUSE
- **MICHARDIÈRE-GORET BIENIEK Hortense**
20/12/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **MIETKA Zola, Rose, Odile**
03/11/2022 - TOULOUSE
- **MONTAURIOL Ambre**
01/11/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **NOYAT Jules, André, René**
18/12/2022 - TOULOUSE
- **PEYRE Maélio, Bernard, Henri, Bruno**
20/01/2022 - SAINT-JEAN
- **PINEAU TOURNIER Louis, Noa**
02/10/2022 - TOULOUSE

- **PLUN Enaëlle**
18/05/2022 - TOULOUSE
- **RATHQUEBER SOUVIELLE Maddy**
17/11/2022 - MURET
- **SAIDI Noor, Hayette**
13/09/2022 - MURET
- **SANCHEZ Enzo, Isaac**
01/03/2022 - TOULOUSE
- **SIMO Lenny, Olivier**
13/05/2022 - MURET
- **VAZ Owen, Joaquim, Pierre**
27/04/2022 - MURET

MARIAGE

- **ADAME MOTA Sébastien, Charles et URSO Laetitia**
10/09/2022
- **BEULAY Ludovic, Gérard, Claude et MELIOT BOUTELOUP Johanna, Naomi, Louise**
15/10/2022
- **BILLAU André, Marcel et REPAC Sylvia, André**
22/08/2022
- **BRIEU Julien, Ludovic, Benjamin et BAILLY Delphine**
15/10/2022
- **BRYKSA Bastien et BAREK Mélanie, Marcelle, Émilie**
27/08/2022
- **CAMPAGNE Guillaume, Yohann et HEDON Anne-Sophie, Marie**
19/11/2022
- **CETOUT Jean-Michel, Antoine et EDIR Saliha**
04/06/2022
- **COMORETTO Christophe, Jean et GLEIZE Marie, Noëlle**
25/06/2022
- **DUOSIER Jérôme, Jean-Luc, Bernard et BAUDOIN Marie, Ginette, Mireille**
27/08/2022
- **FOLL Sébastien, Jean et FERON Séverine, Maryse**
17/09/2022
- **HUCHET Pierre, Yves, Armand et ADAM Yvette, Renée, Lucienne, Marie**
29/12/2022
- **INFANTI Guillaume, Bernard et MARTIN Mathilde, Elise**
13/08/2022
- **LAFFONT Stéphan et ALBELDA Thomas**
10/10/2022

- **LAUDENBACH Mathias, Laurent et BARBIER Lucile, Géraldine, Brigitte**
03/09/2022
- **PEREIRA GARRIDO Joaquim, Fernando et FISER Francine, Christine**
16/07/2022
- **PLAIDEAU Christophe et VIGNEAU Valérie, Sandra, Myriam**
03/09/2022
- **RYCKEBUSCH Jérémy, Jean-Pierre et CALVEL Orlane, Marine, Delphine**
01/10/2022
- **ROUBAUD Fabrice, Louis, Gilbert et MILLAN Karine**
20/08/2022
- **SALVADOR Manuel, Alain et GARCIA HERNANDEZ Iveth, Esmeralda**
26/04/2022
- **SELTZ Christian, Alain et LHOMME Jackie, Geneviève**
23/07/2022
- **TEIXEIRA Jessy, Brian et LEVEL Charlotte, Nicole, Denise, Martine**
30/07/2022
- **ZAPATA Antoine et ETCHEGARAY Sylvie, Michelle**
18/08/2022

DÉGÈS

- **AUBAN Bernard, Jacques**
09/03/2022 - LHERM
- **BACHAUMARD Claude, Yvan**
08/02/2022 - LHERM
- **BARDEL Lucie née BONNEMAISON**
25/08/2022 - LHERM
- **BARRICHON Marie Thérèse, Henriette, Lucienne née LANNES**
07/09/2022 - LHERM
- **BERBEYER Claire, Marie, Catherine, Elisabeth née DIEMER**
03/11/2022 - LHERM
- **BOUSSAIDI Ali**
28/12/2022 - LHERM
- **BOUTIN Roger, Charles, René**
19/11/2022 - LHERM
- **BUC Pierre**
18/04/2022 - LHERM
- **BUFFIN Lucienne, Anne, Marie née ALOS**
27/10/2022 - LHERM
- **CAMBUS Jean, Claude, Robert, René**
04/10/2022 - TOULOUSE
- **CARRIQUIRI Jeanne, Marie née CAUSSE**
21/09/2022 - LHERM
- **CAUMETTE Bernard, Marie**
25/09/2022 - TOULOUSE
- **CAUSIN Henri, Joseph, Germain**
13/12/2022 - LHERM
- **COFFINET Luc, Georges, René**
23/10/2022 - TOULOUSE
- **COUSTEIX Georges, Robert, Lucien**
13/10/2022 - TOULOUSE
- **CRAMAN Gérard, Bruno, Guy**
06/07/2022 - LHERM
- **CROUSILLES Suzanne, Jeanne, Françoise née GIRAUD**
15/03/2022 - LHERM
- **DARNAUD Christian, Noël, Francis, Jean-Marie**
29/04/2022 - TOULOUSE
- **De la FAGE Guyette, Marie, Pierre née de DIGOINE du PALAIS**
23/08/2022 - LHERM
- **DELIBIE David**
03/04/2022 - TOULOUSE
- **DELPECH Maurice, Jean, Marie**
15/12/2022 - TOULOUSE
- **DESMURS Michelle, Marcelle, Gabrielle née OSTERMANN**
25/01/2022 - TOULOUSE
- **DUBEAUX Annick, Louise, Léopoldine née BALIN**
27/04/2022 - TOULOUSE
- **DUPONT Françoise, Jeanne, Emilie née BORTHAIRE**
02/10/2022 - QUINT-FONSEGRIVES
- **DUPUY Cassandra, Enola**
15/03/2022 - TOULOUSE
- **DURAND Guy, François**
31/12/2022 - TOULOUSE
- **EL AHMADI Abdelmajid**
15/09/2022 MURET
- **FABRE Joseph, Gabriel, Lucien**
26/08/2022 - TOULOUSE
- **FERNANDEZ Josèphe, Marie née LOZANO**
19/10/2022 - LHERM
- **FERREIRA GONÇALVES Andreia, Cristina**
01/08/2022 - TOULOUSE
- **FOURCADE Raymond**
23/01/2022 - TOULOUSE
- **GARCIA Lucienne née LALLIER**
28/01/2022 - LHERM
- **GREGORIS Benito**
15/02/2022 - TOULOUSE

- **GREGORIS Marie, Olive née RIOTTI**
09/08/2022 - LHERM
- **JODON Michèle née GONSALVES**
07/07/2022 - LHERM
- **JUARES Juana née SANCHEZ**
22/12/2022 - TOULOUSE
- **JUNCA Odette, Marie, Jeanne née DORDAIN**
11/09/2022 - LHERM
- **LABEUICHE Eric**
27/10/2022 - TOULOUSE
- **LAC Isabelle, Andrée, Germaine**
11/11/2022 - LHERM
- **LAROZE Irène, Jeanne, Denise née ARANDEL**
07/08/2022 - LHERM
- **LARRAT Angela née FONTEBASSO**
23/10/2022 - LHERM
- **LE COGUIC Michelle, Elise**
11/04/2022 - TOULOUSE
- **LELEU Jacqueline née PATIE**
17/02/2022 - LHERM
- **LOPEZ Joséfa, Lari adel Carmen née ARRES**
31/07/2022 - LHERM
- **LORENTE Albert, Pascal**
31/07/2022 - LHERM
- **LOUBATIERES Christian, Charles**
26/12/2022 - MURET
- **MARIET Gérard, Georges, Etienne**
20/11/2022 - FRÉJUS
- **MARTINEZ José**
19/04/2022 - LHERM
- **MARUEJOLS-BENOIT Cécile, Marie, Thérèse, Yvette née SAUREL**
02/04/2022 - ASTAFFORT
- **MORUZZI Anne-Marie née EMILE**
13/02/2022 - LHERM
- **PERTILLE Marie, Thérèse**
30/07/2022 - LHERM
- **PUJOL Marie, Antoinette née MÉRAS**
06/02/2022 - LHERM
- **ROUSSEAU Nicole, Armande née DUMONTIER**
17/05/2022 - LAGARDELLE-SUR-LÈZE
- **SALVO Consuelo**
07/02/2022 - TOULOUSE
- **STIVAL Thérèse née PELLEGRINO**
22/07/2022 - LHERM

Vos prochains rendez-vous !

AVRIL 2023

- **Samedi 15**
Jeu Harry Potter
MJC
- **Samedi 15**
Atelier d'écriture
Médiathèque

MAI 2023

- **Mercredi 03**
Heure du conte musical
Médiathèque
- **Mercredi 03**
Bébés lecteurs
Médiathèque
- **Lundi 08**
Cérémonie armistice
ALAC
- **Samedi 13**
Airexpo
- **Samedi 13**
Rando
Guidon Lhermois
- **Dimanche 14**
Rando
Guidon Lhermois
- **Samedi 20**
Atelier d'écriture
Médiathèque

JUIN 2023

- **2-3-4**
Fête des jardins
Jardins Riou Tort
- **Samedi 03**
Vide grenier
MJC
- **Mercredi 07**
Heure du conte musical
Médiathèque

- **Vendredi 09**
Apéro Feel Good
Médiathèque

- **Samedi 10**
Concours Promotion
Pétanque

- **Samedi 10**
Fête de la MJC
MJC

- **Vendredi 16**
Théâtre enfants ado
MJC

- **Samedi 17**
Fête des écoles
Lherminots

- **Samedi 17**
Atelier d'écriture
Médiathèque

- **Dimanche 18**
Cérémonie journée souvenirs
ALAC

- **Vendredi 23**
Fête de la musique
Mairie

- **24-25-26**
Fête locale
Mairie

JUILLET 2023

- **Samedi 01**
Spectacle
Ainsi Danse

- **Jedi 06**
Réunion cyclotourisme
Guidon Lhermois

- **Vendredi 07**
JAM
MJC

- **Samedi 29**
Cœur Estival
Cœur de Garonne

AOÛT 2023

- **Samedi 26**
Challenge Joseph Patte
Pétanque

SEPTEMBRE 2023

- **Samedi 02**
Fête des associations
Mairie

- **Samedi 02**
Forum association
Mairie

- **Samedi 09**
Fête du vélo
Mairie

- **Samedi 09**
Challenge du souvenir en promotion
Pétanque

- **Samedi 16**
Cirqu'à Lherm
MJC

- **Lundi 25**
Hommage aux Harkis
ALAC

OCTOBRE 2023

- **Samedi 28**
CZC 1^{ère} division
Pétanque

NOVEMBRE 2023

- **Samedi 11**
Cérémonie ALAC





La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

En application de la loi « *Démocratie et proximité* » (article L 2121-27-1) du 22 février 2002, cette tribune libre est partagée en deux espaces équivalents. La majorité municipale a souhaité que chacune des listes du conseil municipal dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer, contrairement à ce qui se pratique dans la très grande majorité des communes où l'espace est alloué selon les résultats obtenus aux élections municipales.

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

LISTE AGIR ENSEMBLE MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis 2020 les crises se succèdent et la municipalité est en première ligne et doit à la fois y faire face, et à la fois accompagner les habitants et acteurs du territoire qui les subissent. Dans ce contexte le mot d'ordre est : responsabilité, vision, action et optimisme.

Ce début d'année 2023 est marqué par une situation préoccupante en raison du conflit en Ukraine qui se poursuit, de l'inflation, de la hausse du coût des énergies, de la sécheresse chronique qui laisse entrevoir un été 2023 très difficile, de la hausse ou de l'épuisement des matières premières, des réformes qui posent beaucoup de questions pour les habitants de nos communes rurales : Zones à Faibles Émissions, Zéro Artificialisation Nette, réduction de nos déchets, Loi élan fixant l'obligation de réduction de 40% la consommation d'énergie finale dans les bâtiments tertiaires, obligation d'une gestion des biodéchets dès 2024, etc...

Dans ce contexte nous n'avons d'autres choix que d'agir plus fortement encore. Pas de place pour les postures politiciennes qui n'avancent à rien et que nous laissons bien volontiers à d'autres. Nous sommes élus pour agir dans l'intérêt général et pour tenir nos engagements ; c'est le mandat qui nous a été confié.

L'année 2022 aura été marquée par la mise en place de la collecte incitative. Vos élus communautaires ont approuvé ce projet car il est indispensable d'enrayer la progression des volumes de déchets enfouis et surtout de freiner l'explosion annoncée des coûts liés à l'enfouissement (hausse de la taxe TGAP, des carburants et tonnes enfouies). Cependant, nous regrettons la mise en place prématurée début 2023 sans progressivité ou phase de test comme cela avait été annoncé. Nous avons plaidé pour une mise en place à la mi 2023 pour faire face aux différents retards et difficultés rencontrées.

Certains chantiers se révèlent urgents. Parce que les apprentissages de nos enfants sont essentiels, agrandir et réhabiliter notre groupe scolaire devenu vieillissant devient une priorité pour améliorer le confort thermique, réduire sa consommation d'énergie et améliorer le confort des enseignants, agents et élèves tout en améliorant l'environnement pédagogique. Ainsi, nous venons de décider d'engager un programme de travaux ambitieux de 3 M€ sur notre groupe scolaire. Ce projet ne figurait pourtant pas dans nos engagements de campagne, mais nous ne devons de reconsidérer les priorités et les projets.

Depuis 2020, nous faisons le bilan d'une école inadaptée et vieillissante. Aujourd'hui, nous faisons le choix de l'avenir, celui de nos enfants.

Ces travaux ne seront pas qu'une rénovation et une construction de bâtis scolaires, ce seront surtout des espaces sains, des oasis où enfants et équipe éducative auront une vraie qualité de vie et d'accueil, des classes plus adaptées à l'enseignement, au numérique, des dortoirs suffisamment grands, des toilettes repensées, des cours où les enfants pourront véritablement vivre leur vie d'enfant.

Oui, nous prenons acte des réalités du monde et de son nouvel environnement durablement modifié pour gérer l'avenir. Non, nous ne pouvons plus agir comme avant, et répéter les erreurs du passé : ce n'est pas ce que vous attendez de nous !

2023 verra naître de nombreux projets, ceux qui participent à améliorer notre vie collective, ceux qui préparent l'avenir pour que Lherm reste une ville active et solidaire.

Votre équipe « *Agir Ensemble* » conduite par **Frédéric Pasion**.

Brigitte Boyé, Olivier Miclo, Christophe Exposito, Sandrine Peyron, Joël Bruston, Catherine Mercier, Anne-Marie Nounis, Laurianne Boulp, Sébastien Moro, Sophie Moreau, Mei-Ling Phi-Van-Nam, Carine Lescaut, Ludivine Rabarijaona, Christophe Comoretto, Jean-Jacques Sacareau, Jérôme Cauquil, Philippe Gaurier, Gilbert Gil, Florence Mirassou, Mathias Laudenbach

LISTE IDÉA'LHERM OPPOSITION MUNICIPALE

Fatiha Sobierajewicz, René Sabathié, Sylvia Vergnhes, Albéry Turpin, Josiane Pujol, Christophe Girard

autoSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
Une marque du groupe SGS

CONTRÔLE TECHNIQUE DE RIEUMES
90 ROUTE DE BÉRAT - 31370 RIEUMES
05 62 23 83 71
www.autosecurite.com

**POMPES FUNÈBRES
TALAZAC**

Articles funéraires
Contrat obsèques
Marbrerie
FUNÉRARIUM

90 route de Toulouse - 31600 LHERM 05 34 47 58 10
29 rue Jean Jaurès - 31390 CARBONNE 09 51 25 36 15
pompesfunebres.talazac@orange.fr

LHERM TP - Midi Pyrénées

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
05 62 87 32 65
31 ch. Dubac • BP 10060 • 31270 CUGNAUX
contact@lherm-tp.fr • www.lherm-tp.fr

MAISON LASCOURS
BOUCHERIE DE QUALITÉ DEPUIS 1822
LHERM

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
TRAITEUR - RÔTISSERIE**

05 61 56 06 19

Lundi : Fermé
Mar. à Sam. : 8h30-13h00 / 16h00-20h00
Dimanche : 9h00-13h00

Boucherie Maison Lascours Lherm
lherm@maison-lascours.fr

1 PLACE DE L'ÉGLISE, 31600 LHERM

**PAS DE
CLIMAT
PAS DE
CHOCOLAT**

— “ —
Écocitoyen

Le chocolat risque de disparaître à cause du réchauffement climatique. À l'occasion de la Journée Mondiale du Cacao en 2021, les acteurs de la filière cacao et chocolat en France, engagés aux côtés de l'État, ont lancé l'Initiative Française pour un Cacao Durable.

— ” —

Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr

Guide **éco**
GROUPE ÉDITIONS
MUNICIPALES DE FRANCE

Paillette

CONCEPT STORE
PRÊT À PORTER DÉCO
ACCESSOIRES

Centre Commercial AUCHAN
31600 LHERM

 **09 85 00 99 67** 

 Paillette Boutique  pailletteboutique

 **GARAGE
DENIS
MANDONNET
AUTOS**

**MÉCANIQUE - CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**

gdmautos.lherm@gmail.com

960 rte de Muret - 31600 SEYSSES

05 61 56 10 75



**VOTRE CENTRE
NORAUTO SEYSSES**
vous accueille
du lundi au vendredi :
9h - 19h
Samedi : 9h - 18h

NORAUTO SEYSSES
1 Rue Danielle Casanova
31600 Seysse
Tél : 05 32 53 45 79



LAV ROSSO

**PORTIQUE ROULEAUX
HAUTE PRESSION
ROBOT SANS CONTACT**



Centre Commercial AUCHAN à LHERM



**INFO
ASSISTANCE**

L'assistance,
le dépannage
et la création
informatiques
pour tous

<https://jbinfoassistance.fr>
contact@jbinfoassistance.fr
06 75 61 28 33

Configuration
domicile
(box, wifi et
imprimantes)



COMPAGNIE
GÉNÉRALE
ÉDITIONS
OFFICIELLES



GRUPE
ÉDITIONS
MUNICIPALES
DE FRANCE



Les Solutions de la Communication
Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...

www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30